



# Rapport annuel 2017

# À L'INTÉRI

**04/** Message de John Bergsma, vice-président du conseil d'administration de l'AOE

**25/** Mesure du rendement - Résultats de 2017

**06/** Message de Nevin McKeown, président et chef de la direction de l'AOE

**30/** Conseil d'administration

**08/** Notre organisme

**33/** Équipe de direction

**10/** Gouvernance et reddition de comptes

**36/** Analyse par la direction des résultats financiers

**12/** Réalisations de 2017

# EUR

## VISION

Être le fournisseur de services d'eau potable le plus digne de confiance

## MISSION

Démontrer notre engagement à l'égard de l'excellence en fournissant des services de distribution et de traitement de l'eau sûrs, fiables et efficaces.

## VALEURS

Les valeurs de l'AOE reposent sur l'établissement de relations de **CONFIANCE** avec les clients et les autres parties prenantes. Nous nous efforçons de gagner leur confiance en nous conformant aux valeurs suivantes :

### **TRANSPARENCE**

Communication ouverte et franche de nos activités opérationnelles.

### **RESPECT**

Établissement de solides liens avec nos employés, nos clients et les autres parties prenantes en misant sur la diversité et en agissant de façon responsable et appropriée.

### **COMPRÉHENSION**

Confiance en ce qui concerne les connaissances de nos employés et leur capacité à relever les défis que connaît l'industrie de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées. Se tenir au fait des tendances ainsi que des technologies et des processus novateurs de l'industrie.

### **SÛRETÉ**

Prestation de services d'approvisionnement en eau sûrs pour nos employés, les collectivités que nous servons et l'environnement.

### **TRAVAIL D'ÉQUIPE**

Coopération, partage de notre expertise collective et innovation de manière à obtenir des résultats exceptionnels et à réaliser notre mission.

# MESSAGE DE JOHN BERGSMA,

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'AOE



---

L'année 2017 a marqué ma dixième année au conseil d'administration de l'Agence ontarienne des eaux (AOE), pour laquelle j'ai eu le privilège d'agir à titre de président du conseil pendant la dernière année et demie. Au cours de mes mandats, j'ai constaté l'évolution du leadership des équipes de gestion et de la haute direction ainsi que du conseil d'administration de l'AOE. Je suis fier d'avoir vu l'Agence prospérer sous leur direction, tant du point de vue opérationnel que financier.

L'AOE a connu une transformation profonde de ses activités durant la dernière décennie, laquelle s'est accélérée au cours des quatre dernières années, et est devenue un fournisseur de solutions globales en matière d'approvisionnement en eau qui offre une gamme complète de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à ses clients municipaux et à une clientèle variée. L'Agence a sensiblement amélioré sa productivité globale, modernisé ses capacités en technologie de l'information et aidé ses clients à optimiser leurs installations, contribuant ainsi à améliorer le rendement et à réduire la consommation d'énergie et de produits chimiques. Parmi ses autres grandes réalisations figurent l'amélioration de la conformité de l'eau aux normes de qualité, un rendement supérieur en matière de sécurité et de santé et l'établissement de liens plus solides avec ses clients des Premières Nations. L'ensemble de ces changements nous a permis d'offrir un service de haute qualité de façon continue à nos clients de toute la province, tout en assurant la viabilité financière à long terme de l'Agence.

**« Une chose est toutefois demeurée constante : notre engagement à fournir une eau potable propre et salubre aux collectivités que nous desservons. »**

L'année dernière, Nevin McKeown a été nommé président et chef de la direction de l'AOE. Bien que ce rôle soit nouveau pour lui, M. McKeown n'est pas un nouveau venu à l'Agence puisqu'il a passé sa carrière à travailler au sein de l'AOE et du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Après avoir soutenu notre client le plus important, la région de Peel, pendant toute sa carrière, non seulement M. McKeown possède-t-il une foule de connaissances opérationnelles, mais il démontre aussi une excellente compréhension des défis auxquels font face nos clients et de la façon dont l'Agence peut les aider à les surmonter.

En poursuivant la mise en œuvre des stratégies que l'Agence a mises en place au cours des dernières années, M. McKeown et son équipe ont réussi à obtenir un rendement positif relativement aux activités de l'AOE pour une troisième année consécutive en ne ménageant aucun effort pour renforcer les relations déjà solides que nous avons bâties avec nos clients et en plaçant l'Agence en position de force pour l'avenir.

L'AOE célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire en 2018. Cette étape importante nous donne une excellente occasion de réfléchir au chemin qu'a parcouru l'industrie au fil des ans, aux attentes croissantes auxquelles sont confrontés nos clients municipaux et à la façon dont nous avons évolué en tant qu'organisme afin de fournir le soutien dont ont besoin nos clients actuels et futurs. Elle nous fournit également l'occasion d'évaluer ce qui doit être fait pour nous permettre de continuer à répondre aux besoins de nos clients au fur et à mesure de leur évolution au cours des 25 prochaines années.

Bien que le cadre de travail dans lequel nous exerçons nos activités ait changé considérablement au fil des ans, une chose est toutefois demeurée constante : notre engagement à fournir une eau potable propre et salubre aux collectivités que nous desservons et à faire en sorte que les eaux usées que nous traitons soient gérées de manière responsable sur le plan environnemental.

À l'approche de la fin de mon mandat au conseil d'administration de l'AOE, je suis fier d'avoir contribué à guider l'évolution d'un organisme si dévoué. Il est difficile de prévoir les défis auxquels l'Agence et nos clients seront confrontés, mais je suis convaincu que les dirigeants de l'AOE, et le groupe de talentueux successeurs qui démontrent des capacités de leadership que nos dirigeants aident à développer, possèdent les compétences et les aptitudes qui permettront de relever ces défis lorsqu'ils se présenteront. Je suis également fier des réalisations auxquelles l'AOE et ses employés se sont consacrés au cours de cette période et suis reconnaissant d'avoir eu le privilège de servir l'AOE ainsi que la province dans cette ère de changements positifs.

# MESSAGE DE NEVIN MCKEOWN,

**PRÉSIDENT ET CHEF DE  
LA DIRECTION DE L'AOE**



L'année qui vient de s'écouler a été remarquable pour l'AOE et était la première que j'accomplissais en tant que président et chef de la direction. Œuvrant au sein de l'AOE depuis sa création en 1993, j'ai constaté son évolution au fil des ans et je peux dire avec assurance que nous sommes aujourd'hui plus efficaces, plus souples et plus axés sur la clientèle que jamais auparavant. À l'aube de notre 25<sup>e</sup> anniversaire, je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie pour assurer un brillant avenir à l'Agence.

**L**a chance qui m'a été offerte de rencontrer des clients et des membres du personnel partout dans la province a été pour moi l'un des moments marquants de cette dernière année. J'ai pris grand plaisir à discuter avec ces personnes des mesures qui s'imposent pour nous assurer de continuer à offrir un service exceptionnel et de faire de l'AOE un endroit où il fait bon travailler. C'est avec intérêt que j'ai découvert les différentes difficultés que rencontrent nos clients, ainsi que les aspects qui font que bon nombre de leurs besoins sont semblables, malgré des différences sur le plan de la taille et de la région géographique.

Les clients avec qui je me suis entretenu en parcourant la province appuyaient sans réserve l'AOE. Ils ont souvent mentionné la qualité et le dévouement de nos employés, un sentiment dont je me fais l'écho. L'abondance de talent à l'AOE constitue notre principal atout en tant qu'organisme. Notre exceptionnelle équipe de direction est soutenue par des personnes qui comptent parmi les plus talentueuses de l'industrie, dont un grand nombre assumeront des rôles de leadership dans les années à venir.

Nous avons accompli beaucoup de choses ensemble au cours de la dernière année et nous avons bien des raisons d'être fiers. Notre engagement envers nos clients est le moteur de notre réussite financière et les revenus que génèrent nos activités ne cessent de croître d'année en année. Une fois de plus, nous avons obtenu des résultats positifs au chapitre des activités et dépassé notre objectif de revenus ambitieux fixé à 190 millions de dollars, établissant ainsi un autre record pour l'Agence.

Nous avons achevé la mise en œuvre des mises à niveau de nos principaux systèmes de technologie de l'information opérationnelle à l'aide du Programme d'amélioration des outils informatiques de l'AOE et élaboré un plan complet pour la prochaine étape des investissements technologiques et des améliorations des processus, que nous appelons le Programme de renouvellement des activités.

Nous avons continué d'élargir notre champ d'action pour ce qui est de l'atténuation des répercussions du changement climatique et de la réduction de la production de gaz à effet de serre dans les installations des clients, ce qui leur procure des avantages durables, surtout en ce qui a trait à la gestion de l'énergie et au réacheminement des déchets.

Nous avons poursuivi notre travail en soutenant le développement et la commercialisation de technologies novatrices de traitement de l'eau et des eaux usées en collaboration avec des partenaires du secteur comme le Consortium de recherche sur l'eau pour le sud de l'Ontario et avons appuyé le développement de solutions de traitement de l'eau et des eaux usées durables pour les collectivités des Premières Nations.

**« Nous avons obtenu des résultats positifs au chapitre des activités et dépassé notre objectif de revenus ambitieux fixé à 190 millions de dollars, établissant ainsi un autre record pour l'Agence. »**

Parmi les autres réalisations d'importance figurent le lancement du troisième volet de notre campagne de sensibilisation du public « I Don't Flush » [La toilette n'est pas une poubelle], qui mettait l'accent sur l'importance d'éliminer correctement les huiles et les graisses plutôt que de les jeter dans les toilettes, l'ajout de nouvelles collectivités clientes dans notre programme d'éducation OneWater<sup>MD</sup> et l'élargissement de notre champ d'action sur la santé et la sécurité des employés par le lancement d'un programme de santé et de sécurité renouvelé et actualisé.

Notre industrie vit une période stimulante qui offre une foule de défis et de possibilités. Nous nous sommes fixé de nombreux objectifs ambitieux pour l'avenir, je suis toutefois convaincu que nous avons la capacité de les réaliser. Les services que nous offrons à nos clients continueront de se transformer avec le temps, mais notre volonté de travailler avec eux pour fournir une eau potable propre et salubre à la population de l'Ontario demeurera toujours ferme.



L'AOE a été créée en 1993 comme organisme de la province de l'Ontario, avec pour mandat de fournir à ses clients des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et des services connexes en faisant en sorte de protéger la santé des gens et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau.

# NOTRE ORGANISME



**D**epuis lors, nous offrons un vaste éventail de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à plus de 180 clients municipaux, institutionnels, commerciaux et des Premières Nations dans toute la province. Nous exploitons plus de 800 installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et des réseaux connexes de collecte et de distribution au nom de nos clients, plus que n'importe quel autre exploitant au Canada.

L'AOE jouit d'une capacité inégalée de réaliser une excellente performance en matière de conformité et de sécurité dans diverses régions, avec des technologies variées et des installations de toute taille. Notre personnel traite l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales pour des populations pouvant atteindre 1,4 million d'habitants dans la région de Peel et aussi peu que 2 400 personnes à Moose Factory, où les installations sont exploitées à distance depuis Kirkland Lake.

Plus de 90 % de nos employés participent directement à la conception, à la vente et à l'exécution des solutions proposées à nos clients. Nous offrons nos services par l'entremise d'une structure à pivots et satellites dans le cadre de notre démarche visant à assurer la rentabilité de nos activités, ce qui facilite le partage efficient des systèmes de gestion, d'administration et d'exploitation dans l'intérêt de nos clients.

Outre les services d'exploitation et d'entretien, qui constituent notre principale activité, nous proposons à nos clients une vaste gamme de fonctions connexes, notamment des services de

financement, de planification, d'ingénierie, de construction et de formation et d'autres services techniques et consultatifs, comme l'optimisation des processus ainsi que la gestion de l'énergie et des actifs. Notre objectif est d'aider nos clients à gérer leurs installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que leurs réseaux connexes de distribution et de collecte, à chaque étape du cycle de vie des actifs et à veiller à la viabilité de leurs réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées. Nous sommes résolument déterminés à instaurer des technologies, des solutions et des processus innovateurs dans tout ce que nous faisons afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la fiabilité.

Compte tenu de notre mandat d'organisme public, nous plaçons la protection de la santé et la sécurité du public au sommet de nos priorités. Nos équipes d'intervention d'urgence spécialement outillées et formées sont disponibles 24 heures sur 24 afin d'intervenir immédiatement en cas d'urgence dans le domaine de l'eau et des eaux usées partout en Ontario, constituant ainsi une ressource essentielle pour la province. Grâce à nos établissements disséminés en Ontario, nous sommes toujours à proximité, prêts à fournir des ressources d'urgence si cela est nécessaire. En outre, nous appuyons la province de l'Ontario dans les efforts qu'elle déploie pour protéger l'eau potable fournie à la population en assurant la formation des exploitants au nom du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

Nous respectons les objectifs de la Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau en nous appliquant à promouvoir,

concevoir, tester, démontrer et commercialiser les technologies de l'eau propre. Partout au Canada et dans le monde, une infrastructure vieillissante et l'escalade des coûts d'immobilisations et de remise en état obligent les agences des eaux à rechercher des moyens de faire plus avec moins. Heureusement, l'AOE est bien placée pour contribuer à faire de l'Ontario un chef de file mondial dans le domaine de la technologie de l'eau en équipant ses sites pilotes de technologies prometteuses.

Nous innovons également dans le domaine de la gestion de l'information. L'AOE a entrepris de créer et de mettre en place des systèmes de technologie de l'information intégrés afin d'automatiser la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur les installations d'eau et d'eaux usées à partir d'un des plus vastes réseaux étendus au Canada. Notre but est de faire en sorte que notre personnel opérationnel et nos clients aient facilement accès à des renseignements actualisés sur toutes les installations que nous exploitons.

**Nous sommes persuadés que la réussite de ces initiatives menées par l'AOE aidera la province à préserver et à conserver ses ressources en eau pour les générations actuelles et futures, à protéger la santé de la population et à renforcer la position de l'Ontario comme exportateur mondial de produits et de services associés à la technologie de l'eau.**

# GOUVERNANCE ET REDDITION DE COMPTES

---

L'AOE est dirigée par un conseil d'administration (le « conseil ») dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le « ministre »). Le conseil, qui relève de l'Assemblée législative de la province par l'entremise du ministre, a adopté des pratiques de gouvernance exemplaires et un code de déontologie.



La structure de gouvernance, les pouvoirs et les responsabilités de l'AOE sont énoncés dans la Loi de 1993 sur le plan d'investissement. Un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et les lettres de mandat annuelles du ministre clarifient davantage le rôle et les fonctions de l'Agence. Nous gérons nos activités de manière équitable, éthique et transparente, en créant la meilleure valeur globale pour les différentes parties prenantes et en veillant à la reddition des comptes aux clients, au gouvernement et aux citoyens de l'Ontario.



Le conseil d'administration a la charge d'établir l'orientation stratégique de l'Agence, de surveiller son rendement global et de s'assurer que les systèmes et les contrôles nécessaires sont en place conformément aux documents qui régissent l'Agence. Pour mieux s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités de surveillance, le conseil a établi cinq comités permanents, le Comité de la

vérification et des finances [CVF], le Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels [CCGRO], le Comité des Premières Nations, le Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations [CRHGN] et le Comité du renouvellement des activités et de la technologie. S'ajoutent aux réunions trimestrielles du conseil et des comités au moins une séance annuelle de planification stratégique et la création, au sein du conseil, de groupes de travail, au besoin, chargés de superviser la mise en œuvre d'importantes initiatives de l'Agence.

La nécessité de gérer les risques étant incontournable dans nos activités, nous avons établi une politique détaillée et un cadre complet de gestion des risques qui sont conformes aux exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations au sein de la fonction publique de l'Ontario et qui sont fondés sur les pratiques exemplaires en vigueur dans notre industrie. Nous détectons, évaluons, gérons et surveillons régulièrement les principaux risques, qui sont ensuite examinés par la haute direction et exposés au conseil d'administration. Le conseil et la haute direction évaluent les risques généraux et examinent et approuvent chaque année le cadre et la politique de gestion des risques. Des mises à jour sur les principaux risques de l'AOE et les plans d'action s'y rattachant sont aussi présentées chaque trimestre au CCGRO et au conseil.

## REDDITION DE COMPTES

### L'AOE ENTEND CONTINUER DE RENDRE DES COMPTES À SES CLIENTS, À LA PROVINCE ET À LA POPULATION. À CETTE FIN, NOTRE ORGANISME :

- ◆ rend compte du rendement de ses installations à ses employés, clients et parties prenantes;
- ◆ rend public le protocole d'entente conclu entre l'Agence et le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique;
- ◆ rend publiques les lettres de mandat annuelles reçues du ministre;
- ◆ produit un rapport annuel accessible au public qui est approuvé par le ministre et présenté à l'Assemblée législative;
- ◆ établit un plan d'activités triennal soumis chaque année au ministre à des fins d'approbation qui est ensuite rendu public;
- ◆ rend publics les renseignements sur les demandes de remboursement des frais de déplacement du conseil, de la direction et des membres du personnel comme l'exige la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses dans le secteur public*;
- ◆ procède à des audits internes périodiques;
- ◆ fait l'objet de vérifications annuelles effectuées par le Bureau du vérificateur général ainsi que de vérifications périodiques de l'optimisation des ressources;
- ◆ subit un examen du mandat tous les sept ans;
- ◆ observe la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- ◆ observe les politiques et les directives de la FPO.

# RÉALISATIONS DE 2017



## TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION DE WATERLOO

Le deuxième plus important client de l'AOE, la région de Waterloo, englobe les municipalités de Waterloo, de Kitchener et de Cambridge ainsi qu'un certain nombre de municipalités locales plus petites. L'AOE soutient la région en fournissant des services d'exploitation et d'entretien aux 13 usines de traitement des eaux usées, aux six stations de pompage et à l'installation d'assèchement qui répondent aux besoins de plus de 535 000 personnes qui y habitent. Les usines de traitement des eaux usées de la région traitent environ 180 millions de litres d'eaux usées, suffisamment pour remplir quelque 3 600 piscines résidentielles.

Ces dernières années, la région a entrepris un programme de modernisation des immobilisations de 700 millions de dollars afin d'agrandir et d'améliorer son infrastructure de traitement des eaux usées et ainsi répondre à la demande de sa population croissante. L'AOE a offert à la région des connaissances opérationnelles et du soutien tout au long de l'agrandissement, notamment en formulant des commentaires aux réunions qui ont eu lieu avant la conception et pendant la construction, et travaillé en étroite collaboration avec le personnel régional pour gérer les répercussions de la construction sur les activités des

installations existantes. L'AOE a conservé un excellent dossier de conformité tout au long des diverses activités de construction, de même qu'un bilan exemplaire en matière de santé et de sécurité, sans signalement de temps perdu en raison d'accidents.

En plus du programme de modernisation des immobilisations de la région, l'AOE assure le soutien des diverses initiatives que dirige la région comme celles visant les nouveaux processus et la technologie, la gestion de la consommation d'énergie et la gestion de l'infrastructure à long terme. Le personnel de l'AOE collabore avec le personnel régional responsable de la gestion de ces initiatives, en les aidant avec la mise sur pied, l'échantillonnage et la réalisation des divers essais. Les autres mesures de soutien comprennent les contrats avec des fournisseurs

attirés et d'autres ententes de services qui permettent à l'AOE de fixer des prix préférentiels pour les biens et services et d'améliorer l'exploitation, l'entretien et l'exécution des immobilisations dans la région.

L'AOE continuera de soutenir la région dans l'avenir, en fournissant son point de vue opérationnel et en partageant son expertise avec le personnel régional au moment d'établir les plans de la prochaine étape du plan régional pour son infrastructure de traitement des eaux usées. Ces plans comprennent la mise sur pied d'installations de traitement des eaux usées écoénergétiques qui utilisent le biogaz que génère le processus de traitement pour produire de l'électricité qui peut ensuite servir à alimenter les installations, réduisant ainsi la dépendance aux sources d'alimentation externes.



## INTERVENTION LORS DES INONDATIONS À MINDEN HILLS

**E**n mai 2017, après de nombreux jours de pluie, les niveaux d'eau élevés de la rivière Gull et des bassins versants de la rivière Burnt ont causé des inondations et la fermeture des routes dans l'ensemble de la région environnante, forçant le canton de Minden Hills à déclarer l'état d'urgence. Les graves inondations et la défaillance de l'une des deux conduites maîtresses passant sous la rivière à Minden ont entraîné l'arrêt de l'approvisionnement en eau de plusieurs résidents et entreprises.

Le canton a demandé à l'AOE de superviser le service temporaire de la région touchée jusqu'à ce que la conduite puisse être réparée (après le retrait de l'eau). La conduite maîtresse temporaire qu'a installée l'AOE a permis au canton de rétablir le service dans la région touchée et s'est traduite par d'importantes économies de coûts par rapport à ceux du transport d'eau par camion aux résidents et aux entreprises dans le besoin, jusqu'à ce qu'une réparation permanente puisse être effectuée. La décision du canton d'acquiescer à une conduite maîtresse temporaire pour une utilisation ultérieure accroît sa capacité de réagir aux inondations futures, le cas échéant.

Ce n'était pas la première fois que l'AOE aidait à gérer les conséquences d'inondations à Minden Hills. Cinq ans plus tôt, soit en avril 2013, de fortes précipitations et la fonte des

**« Au nom du canton de Minden Hills, je tiens à exprimer notre reconnaissance pour le travail remarquable qu'a réalisé l'équipe de l'AOE alors que le canton Minden était inondé. Les heures de travail consacrées à cette situation d'urgence et le professionnalisme dont vous avez fait preuve ont extrêmement impressionné la population du canton de Minden Hills. »**

**Ivan Ingram**

*Chef des opérations immobilières et de l'environnement  
Canton de Minden Hills*

neiges à Trent-Severn avaient provoqué une « crue centenaire » de la rivière Gull. La crue avait causé des dégâts majeurs aux propriétés résidentielles et commerciales, entraînant la fermeture des routes et du pont dans l'ensemble de la région. Pour faire face à la situation, l'une des équipes d'intervention d'urgence de l'AOE avait été appelée pour fournir une assistance opérationnelle à la collectivité. Lorsqu'elle est arrivée, l'équipe avait avec elle du matériel de pompage supplémentaire pour aider à prévenir le reflux des eaux usées, les dommages au système électrique du système d'alimentation en eau et les dommages à l'installation de traitement des eaux usées. L'inondation a duré 26 jours, et l'AOE a réussi à garder en exploitation les systèmes de traitement des eaux usées dans

des circonstances extrêmes, ce qui a permis à la municipalité d'économiser environ 2,7 millions de dollars en coûts et pertes évités.

Bien que l'inondation de 2017 n'était pas aussi grave que celle de 2013, elle a néanmoins permis de souligner l'incidence qu'une planification et une préparation préalables peuvent avoir sur la gestion d'une situation d'urgence et contribué à atténuer les répercussions de la situation d'urgence en question. En ayant du matériel de pompage et d'autres fournitures d'urgence facilement accessibles, le personnel de l'AOE est en mesure d'intervenir immédiatement et d'aider nos clients en cas d'inondation ou d'autres situations d'urgence, en réduisant le risque de dommages et les coûts de restauration.

### LES ÉQUIPES D'INTERVENTION D'URGENCE DE L'AOE

Les équipes d'intervention d'urgence de l'AOE donnent à la province la capacité d'intervenir de manière efficace et efficiente en cas d'urgence dans le domaine de l'eau et des eaux usées dans les municipalités de l'Ontario et les collectivités des Premières Nations. Situées dans cinq établissements disséminés dans la province et disponibles 24 heures sur 24, ces équipes sont toujours à proximité, prêtes à fournir des secours d'urgence si cela est nécessaire.

## PROJETS PILOTES PERMETTANT D'ÉVALUER LES AVANTAGES DE LA SURVEILLANCE À DISTANCE DANS LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU NORD

L'AOE s'est engagée à collaborer avec ses partenaires des Premières Nations et du gouvernement pour mettre en œuvre de solutions durables qui garantissent l'exploitation et l'entretien efficaces des réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des Premières Nations et contribuent à l'élimination des avis sur la qualité de l'eau potable à long terme. Dans le cadre de cet engagement, nous offrons notre soutien aux clients des Premières Nations au chapitre de la gestion quotidienne de l'exploitation et de l'entretien de leurs réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et les aidons à élaborer des plans et des processus qui assureront la viabilité à long terme de ces réseaux.

Les collectivités des Premières Nations de l'Ontario sont aux prises avec de nombreuses difficultés, en particulier celles des régions nordiques et éloignées. Ces difficultés comprennent

notamment l'insuffisance de ressources financières et techniques nécessaires à la gestion et à l'entretien de leurs réseaux, de petites installations dispersées géographiquement qui ne profitent pas des économies d'échelle que réalisent les exploitations plus imposantes et la capacité limitée de recueillir et d'analyser des données permettant de prendre des décisions opérationnelles et financières éclairées.

Afin de régler certaines de ces difficultés, l'AOE travaille en partenariat avec l'Association des Premières Nations Waabnoong Bemjiwang (APNWB) et le Bimose Tribal Council à la mise en œuvre de deux projets pilotes de surveillance et d'entretien à distance. Les projets pilotes, qui ont été lancés à la fin de 2017, comprennent l'installation d'un système de surveillance à distance et d'un système de gestion des actifs dans les collectivités participantes de l'APNWB et de Bimose. Ces

projets adoptent une démarche de services partagés afin de soutenir l'exploitation et l'entretien des réseaux communautaires d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées visant à fournir aux équipes opérationnelles de l'APNWB et de Bimose la technologie et la formation dont elles ont besoin pour gérer efficacement leurs réseaux de manière durable.

Les systèmes de surveillance à distance permettront de surveiller hors site et en temps réel les réseaux locaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et favoriseront le partage de renseignements entre les équipes locales. Les systèmes de gestion des actifs soutiendront le développement et la mise en œuvre de méthodes d'entretien normalisées des installations qui devraient se traduire par une productivité de l'entretien accrue et une diminution des pannes de matériel tout en recueillant les renseignements nécessaires à l'élaboration de plans d'infrastructure à long terme.

Les premiers résultats des projets pilotes semblent prometteurs, le système de surveillance à distance permet au Bimose Tribal Council d'aider de façon proactive les membres du personnel d'exploitation locaux de la collectivité locale et d'éviter les problèmes opérationnels. Une fois les projets pilotes achevés en 2018, l'AOE collaborera avec l'APNWB et Bimose à l'évaluation du taux de succès et, si les résultats finaux sont positifs, déterminera de quelle façon élargir les programmes au-delà des collectivités de l'APNWB et de Bimose First Nations où les projets pilotes ont été menés et peut-être à d'autres collectivités des Premières Nations de l'Ontario.



## AMÉLIORATION DES SYSTÈMES ET PROCESSUS OPÉRATIONNELS POUR MIEUX SOUTENIR NOS CLIENTS

**D**epuis quelques années, l'AOE tente d'atteindre son objectif à long terme, à savoir devenir un organisme axé sur les données et doté de systèmes de technologies de l'information (TI) totalement intégrés qui fournissent au personnel opérationnel et aux clients l'accès rapide à des renseignements en temps réel.

En 2011, nous avons pris l'initiative d'examiner notre stratégie en matière de TI afin de déterminer de quelle façon les systèmes et les outils de TI de l'Agence pourraient mieux s'harmoniser avec les tendances de l'industrie et notre stratégie opérationnelle globale. Depuis ce temps, l'AOE a investi considérablement dans la mise à niveau et l'amélioration des systèmes de TI dans le cadre d'un projet global que nous appelons le Programme d'amélioration des outils informatiques (PAOIA) de l'AOE.

### Voici quelques-unes des principales améliorations apportées grâce au PAOIA :



mise à niveau et amélioration du système de contrôle et d'acquisition de données (SCADA) de l'Agence, qui sert à surveiller et à contrôler les réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées que l'Agence gère au nom des clients qui ne possèdent pas encore leurs propres systèmes SCADA;



mise en œuvre et amélioration du Système de gestion des données opérationnelles (GDO) de l'Agence, qui permet de stocker et d'analyser les données clés sur les opérations et la conformité, données essentielles au maintien du bilan de l'AOE en matière de qualité et de conformité;



mise en œuvre et mise à niveau d'un système de gestion du travail (SGT) amélioré, qui permet à l'AOE de suivre et de gérer le travail des exploitants et de gérer et d'entretenir les actifs des clients, en donnant aux exploitants l'information nécessaire à la réalisation de travaux d'entretien et d'activités de gestion des actifs de plus en plus complexes, tout en fournissant aux clients de l'information plus directe sur leurs actifs et la performance de leurs installations. Le système permet à l'Agence de réduire les coûts d'entretien et de minimiser les risques, comme les défaillances non planifiées. Il facilite l'analyse de la performance des actifs de nos clients, la recommandation des investissements aux fins de la remise en état et du renouvellement ainsi que le maintien de la viabilité de ces actifs;



utilisation d'un système portatif qui permettra à l'exploitant de s'occuper des réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et de veiller à leur entretien, peu importe où il se trouve. Avec ces appareils, les exploitants pourront obtenir des données d'un certain nombre de systèmes, dont le SGT et le SCADA, «sur le terrain» et non seulement dans la salle de contrôle, ce qui leur permettra de prendre plus rapidement des décisions éclairées.



En plus de mettre à niveau nos systèmes de TI dans le cadre du PAOIA, nous avons également revu notre structure organisationnelle pour mieux servir nos clients, et travaillé fort pour améliorer et normaliser nos processus opérationnels dans l'ensemble de l'organisation. Ces changements ont entraîné l'établissement de systèmes informatiques, réseaux et application à redondance complète dans deux centres de données de l'Agence, y compris un plan exhaustif de reprise après catastrophe, une augmentation importante du nombre de sites connectés au réseau de l'AOE [passant de 40 à 320] et l'ajout de près de 1 000 appareils pris

en charge que pourra utiliser le personnel des opérations de l'AOE. Ils ont également donné lieu à une augmentation de 14 % de la productivité globale des employés entre 2012 et 2017.

Étant donné que la plupart des changements apportés dans le cadre du PAOIA menés à bien en 2017, la prochaine étape de notre transformation organisationnelle sera le lancement du Programme de renouvellement des activités (PRA) de l'AOE. Le Programme, qui s'appuie sur les bases établies par le PAOIA et sera mis en œuvre sur un certain nombre d'années, comprend d'autres investissements stratégiques dans les pratiques

commerciales, les systèmes de TI, le personnel et l'infrastructure de l'AOE. Les principaux secteurs d'intervention à la première étape du Programme seront l'amélioration du programme de gestion des actifs de l'Agence et la mise à jour de notre système financier actuel afin de mieux soutenir la croissance commerciale continue.





## COLLABORATION POUR SOUTENIR L'INNOVATION EN MATIÈRE D'EAU

**A**u cours des dernières années, l'AOE et le Consortium de recherche sur l'eau pour le sud de l'Ontario (CESO) ont travaillé en étroite collaboration afin de soutenir la mise au point de solutions technologiques d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées novatrices. Des programmes d'essais et de démonstration, aux projets pilotes en passant par la recherche des premiers clients, chaque organisme joue un rôle complémentaire en collaborant avec des entreprises, des utilisateurs finaux, le gouvernement et d'autres partenaires pour « ouvrir la voie » et promouvoir l'innovation dans le secteur de l'eau.

Le CESO est un réseau regroupant dix établissements d'enseignement postsecondaire qui aide les entreprises à mettre au point des technologies et des services novateurs liés à l'eau en les mettant en contact avec des experts universitaires du domaine et en leur donnant accès à des installations de démonstration de calibre mondial capables de mettre au point des technologies, de la table de travail aux projets pilotes en vraie grandeur dans des conditions réelles. Le CESO offre également un apport financier



pour des projets collaboratifs de recherche-développement menés par l'industrie dans le secteur de l'eau dans le cadre de son programme Advancing Water Technologies [AWT].

L'AOE travaille avec les clients afin de tester et d'adopter des technologies nouvelles et innovantes. Au cours de ces projets pilotes, les exploitants de l'AOE ainsi que les équipes de processus et d'ingénierie fournissent aux clients et aux sociétés des conseils sur l'exploitabilité d'une technologie dans différentes situations et sont capables d'offrir de nouvelles possibilités en matière de réduction des coûts d'exploitation, d'amélioration de la qualité de l'eau, de gestion environnementale, de renouvellement de l'infrastructure, de diminution de la consommation d'énergie et de produits chimiques et de réduction de « l'empreinte carbone » des activités d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées.

La collaboration entre le CESO et l'AOE l'a mise en contact avec des sociétés qui possèdent un

produit viable et prêt à l'emploi pour des essais ou son adoption dans une municipalité. L'AOE a également agi en tant que conseiller et partenaire dans le cadre de projets de l'AWT menés dans les installations des clients de l'AOE, notamment un projet avec le Collège Fleming qui a été octroyé à l'organisme Walker Environmental établi en Ontario dont le but est de traiter les biosolides municipaux et de produire un fertilisant de « Classe A » à faible coût.

En plus d'aider les sociétés à mettre à l'essai et à commercialiser de nouvelles technologies, l'AOE et le CESO travaillent de concert à la sensibilisation des municipalités de l'Ontario aux technologies émergentes en leur offrant une série continue d'ateliers qui réunissent des entreprises technologiques, des utilisateurs finaux municipaux et des chercheurs en vue de discuter des mesures à prendre pour éliminer les obstacles et faciliter l'adoption de nouvelles technologies.

## CONCRÉTISATION DU PROJET D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À « CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE NETTE ZÉRO » EN ONTARIO

Le 30 octobre 2017, un groupe composé de dirigeants municipaux, d'entreprises de technologies de l'eau et d'experts universitaires s'est réuni pour répondre à la question suivante : Est-il possible de créer cinq installations de traitement des eaux usées à « consommation énergétique nette zéro » en Ontario au cours des cinq prochaines années? Ces personnes participaient toutes à un atelier organisé par l'AOE et le CESO, l'une d'une série d'événements semblables que les deux organisations ont tenus ces dernières années.

Pour qu'une usine de traitement des eaux usées soit considérée comme étant une installation à consommation énergétique nette zéro, l'énergie qu'elle produit doit faire contrepoids à l'énergie consommée dans le processus de traitement des eaux usées. Les mesures prises pour atteindre une consommation énergétique nette zéro comprennent l'adaptation des processus de traitement pour réduire l'énergie que nécessite le traitement et le captage du biogaz produit pendant le traitement et sa conversion en gaz naturel renouvelable.

Un certain nombre d'entreprises technologiques de l'Ontario s'emploient activement à mettre au point des solutions

technologiques qui permettront la mise en œuvre d'installations à consommation énergétique nette zéro. La planification et la politique du gouvernement provincial ont également été harmonisées en vue de soutenir ces nouvelles installations, et un nouveau règlement visant la planification de la gestion des actifs est maintenant en place, un cadre de travail se dégage relativement à la gestion des matières organiques et de nouveaux programmes de financement sont accessibles pour les projets de technologies novatrices et d'infrastructure municipale.

En dépit de tous ces éléments réunis pour concrétiser ces

installations de traitement des eaux usées à consommation énergétique nette zéro, il y a encore du travail à faire. Ce travail était au centre d'une bonne partie de la discussion qui a eu lieu à l'atelier de l'AOE et du CESO. Après avoir examiné la démarche qu'adopte la ville de Stratford à l'égard de son projet de traitement des eaux usées net zéro, qui est décrit plus en détail à la page 24, le groupe a collaboré pour cerner les défis auxquels sont confrontées les municipalités lorsqu'elles envisagent la mise en œuvre d'installations à consommation énergétique nette zéro dans leurs collectivités et pour déterminer les mesures à prendre pour les surmonter.



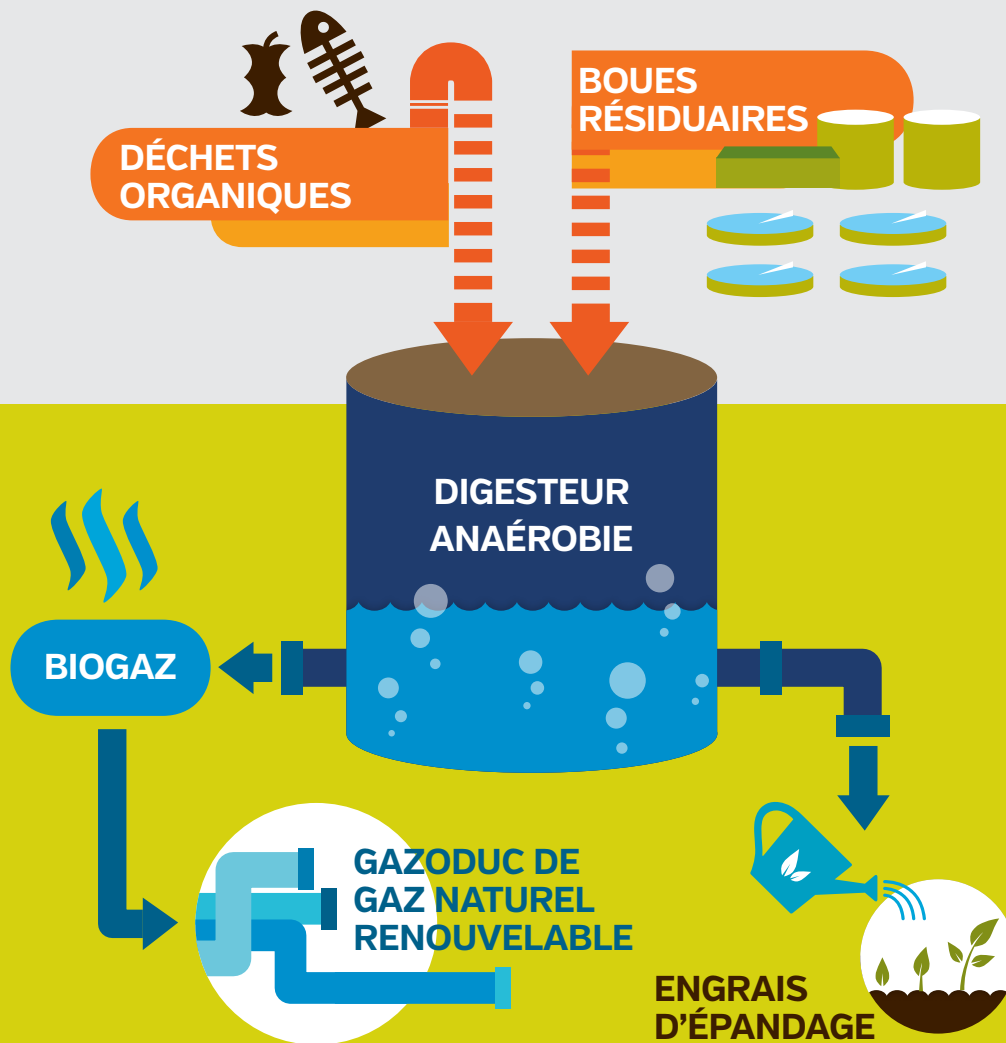
Voici quelques-uns des autres sujets de discussion soulevés durant la journée : la nécessité d'une planification intégrée, tant à l'interne qu'avec les intervenants externes, la nécessité d'une cueillette et d'une analyse des données efficaces pour soutenir une prise de décision fondée sur le savoir, la valeur de l'adoption d'une démarche régionale pour tirer parti des économies d'échelle et la façon de soutenir l'innovation

tout en gérant le processus d'approbation réglementaire.

Les participants à l'atelier ont trouvé la journée très utile et tous étaient d'avis qu'une formidable occasion d'aller de l'avant avec des projets « net zéro » se présente en Ontario. Pour de nombreux participants à l'atelier, il s'agissait de la première d'une série de discussions qui mèneront, espérons-le, à davantage

d'installations à consommation nette zéro dans la province. Bien que l'atteinte d'une consommation énergétique nette zéro ne soit pas réalisable dans toutes les municipalités, la poursuite de cet objectif – en stimulant l'efficacité au chapitre de la consommation énergétique et en étudiant les possibilités de captage et de récupération d'énergie – sera bénéfique pour tous.

## INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE NETTE ZÉRO



## PROJET ÉNERGÉTIQUE NET ZÉRO À STRATFORD

**T**ravaillant de concert, la ville de Stratford, l'AOE et SUEZ Water Technologies & Solutions prévoient entreprendre un projet visant à réduire considérablement la production des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le projet comprend l'utilisation d'une nouvelle technologie pour optimiser l'usine de contrôle de la pollution de l'eau de Stratford, en augmentant la production de gaz méthane par l'ajout de compost et de résidus alimentaires. Le gaz méthane ainsi produit est ensuite converti en gaz naturel renouvelable, une source d'énergie neutre en carbone et propre, puis acheminé au réseau local de distribution de gaz local. En plus de produire une source d'énergie renouvelable, le projet soutient la Stratégie pour un Ontario sans déchets en détournant les déchets des sites d'enfouissement de la ville.

Ce projet novateur résulte directement de l'écosystème d'innovation qui a été établi en Ontario au cours des dernières années. Tablant sur ses travaux antérieurs avec Suez dans le cadre du programme Advancing Water Technologies, le CESO a facilité une rencontre avec l'AOE. Non seulement l'Agence a présenté Stratford comme étant un partenaire municipal convenable, mais est elle-même devenue partenaire du projet.



Le projet, qui devrait être mené à bien en 2019, a reçu du financement de l'Ontario Centres of Excellence Inc. par l'entremise d'un programme appelé ObjectifGES, qui se consacre à des projets axés sur la réduction des GES et l'augmentation de l'efficacité énergétique. En plus de procurer des avantages directs à la ville de Stratford et aux municipalités environnantes,

le projet pourrait servir de modèle aux autres municipalités de l'ensemble de l'Ontario et du Canada, dont beaucoup recèlent un potentiel non exploité de production de gaz naturel renouvelable et de réduction considérable des émissions nocives de GES.

**« Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de collaborer avec l'AOE à l'optimisation de l'usine de contrôle de la pollution de l'eau de Stratford. En réunissant des intervenants clés et en aidant la ville à assurer le financement du projet par l'entremise du fonds ObjectifGES, l'AOE contribue à concrétiser ce projet et met en lumière la valeur qu'elle apporte à la ville. »**

**Ed Dujlovic**

Directeur, Services d'infrastructure et d'aménagement  
Ville de Stratford

## FABRICATION DE BRIQUES À PARTIR DE LA CENDRE

Dans le cadre de son engagement à l'égard de la viabilité environnementale, l'AOE collabore avec de nombreuses municipalités à la réduction des gaz à effet de serre, à la diminution des déchets, à la récupération des ressources et au soutien d'une économie circulaire. Nous sommes particulièrement fiers du travail que nous réalisons avec la région de Peel dans la lutte contre le changement climatique.

L'usine de traitement des eaux usées G. E. Booth de la région de Peel incinère la boue qui reste après le processus de traitement des eaux usées depuis 1982. L'utilisation de quatre incinérateurs modernes et respectueux de l'environnement permet à la région de Peel d'éviter les répercussions environnementales qu'entraîne le transport de la boue et l'acheminement des déchets au site d'enfouissement. Ce qu'il reste du processus, c'est de la cendre qui est entreposée à l'usine G. E. Booth.

La capacité actuelle de la région de Peel d'entreposer la cendre sur place est encore de 10 à 15 ans. Toutefois, quoi faire avec la cendre avant que le site atteigne sa capacité? Pour boucler la boucle, la région de Peel et l'AOE ont participé à divers projets à long terme afin d'étudier d'autres utilisations du centre, dont l'un d'eux est un projet mené avec Brampton Brick qui utiliserait la cendre dans sa production de briques. Lorsqu'elle est mélangée à de l'argile et à du ciment, la cendre renforce la brique, ce qui donne une couleur rouge homogène dans toute la brique [contrairement à une brique dont l'extérieure est teint]. En tant qu'exploitant pour G. E. Booth, l'AOE extrait la cendre, met au point des analyses de la qualité et du volume de la cendre et collabore avec Brampton Brick au chargement de la cendre pour assurer un transport sécuritaire.

Les essais effectués sur la cendre des années 1980 à 2017 ont démontré une composition remarquablement stable, ce qui constitue une bonne nouvelle pour l'avenir de ce projet et une excellente nouvelle pour l'environnement. Cette cendre, comme celle qu'utilise actuellement Brampton Bricks, pourra un jour contribuer à prolonger la durée d'exploitation de carrière de l'entreprise en utilisant moins d'argile.

Extraire directement la cendre des émissions rendrait le réseau d'eaux usées de la région de Peel pratiquement exempt de déchets. L'AOE soutient activement la région dans l'atteinte de cet objectif et sa recherche de moyens plus efficaces pour trouver de nouvelles utilisations de la cendre, qui sont toutes des démarches visant à réduire les futurs besoins d'entreposage.

**« Nous sommes heureux de bénéficier de l'expertise opérationnelle et de l'appui enthousiaste de l'AOE à l'égard de l'utilisation de la cendre et d'autres projets novateurs dans la région de Peel. Nous travaillons réellement main dans la main avec l'AOE pour réduire constamment les déchets et notre empreinte carbone dans nos réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. »**

**John Glass**

*gestionnaire des immobilisations et du traitement des eaux usées, région de Peel*

## ÉLARGISSEMENT DU MESSAGE «I DON'T FLUSH» (PAS DANS LES TOILETTES)

La campagne «I Don't Flush» que mène l'AOE conjointement avec la Clean Water Foundation encourage une utilisation responsable des réseaux municipaux de collecte des eaux usées en sensibilisant le public à la nécessité de ne pas jeter certains produits dans la toilette ou l'évier. La campagne est assortie d'un site Web ([www.idontflush.ca](http://www.idontflush.ca), en anglais), d'une page Twitter (@idontflushnews), d'une page Facebook (idontflush.ca) et de messages d'intérêt public.

Jusqu'à maintenant, trois volets de la campagne ont été lancés. Le premier portait sur les médicaments périmés ou non

utilisés à rapporter à la pharmacie au lieu de les jeter dans la toilette, dans l'évier ou à la poubelle. Le deuxième volet portait sur les produits d'hygiène personnelle faits de microfibres, comme les lingettes, la soie dentaire et les produits sanitaires. Le troisième volet de la campagne, qui a été lancé en octobre 2017, renseignait le public sur la façon d'éliminer correctement les graisses et les huiles qui, si on les jette dans l'évier, peuvent causer des dommages considérables à la plomberie domestique et au réseau d'eaux usées municipal.

La campagne a suscité plus de 20 millions de mentions dans les médias en 2017, et a fait l'objet de reportages dans la presse écrite et à la télévision partout dans la province, y compris dans plusieurs grands médias comme les émissions Breakfast Television [Toronto] et The Morning Show sur le réseau Global Television. L'AOE a également été portée au grand écran, car le message d'intérêt public a été projeté en avant-première aux cinémas Cineplex

**I don't  
flush**  
[idontflush.ca](http://idontflush.ca)

de la région de York pendant la période achalandée des Fêtes en décembre.

Les médias sociaux demeurent un médium important pour permettre de véhiculer le message «I Don't Flush». Nous avons publié plus de contenu original durant cette campagne que dans les précédentes et cette décision s'avère populaire, surtout auprès de nos partenaires municipaux. La portée de la campagne continuera de s'étendre, puisque le message d'intérêt public a été retenu à la fin de 2017 par CHCH TV (ce qui représente 3,9 millions de téléspectateurs chaque semaine dans l'ensemble du Canada) et sera diffusé tout au long de 2018.






## PROMOTION D'UNE CULTURE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ PLUS SOLIDE

L'AOE continue d'accorder la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés et de quiconque travaille avec elle. Notre engagement à l'égard de la santé et de la sécurité suppose l'engagement individuel de chacun à travailler de manière sécuritaire, à reconnaître les dangers sur le lieu de travail et à agir immédiatement pour y répondre et à soutenir le bien-être individuel et collectif.

En 2017, nous nous sommes attachés à instaurer une culture de sécurité et à améliorer notre programme de santé et sécurité en prenant les mesures suivantes :

- ⤴ simplification du cadre de travail, de la politique et des procédures connexes de santé et sécurité pour clarifier les exigences afin d'aider les employés à mieux les comprendre et à les respecter;
- ⤴ intérêt accru de l'Agence pour le leadership en matière de santé, y compris devenir la première société d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées à faire partie de la League of Champions, un organisme qui se consacre à la création d'une culture de sécurité dans la construction et dans d'autres secteurs;
- ⤴ définition et surveillance des principaux indicateurs de rendement en matière de santé et sécurité comme les déclarations d'incidents évités de justesse (que l'on considère comme étant un important indicateur du rendement en santé et sécurité au travail, alors que davantage d'employés déclarent des incidents évités de justesse à mesure que la culture de sécurité devient plus intégrée), en plus des indicateurs retardés comme les taux d'interruption de travail et d'incidents comptabilisables (qui permettent de connaître les taux de blessures avec interruption de travail et d'incidents comptabilisables par tranche de 100 employés);
- ⤴ élaboration et mise en œuvre d'outils perfectionnés d'inspection et de vérification ainsi que de contrôle du risque en santé et sécurité;
- ⤴ formation des employés sur les exigences du programme restructuré en matière de santé et sécurité, et promotion de la sécurité dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Notre intérêt accru pour la culture de santé et de sécurité continue à porter fruit, nos taux d'interruption de travail et d'incidents comptabilisables ont diminué de 60 % et 62 % respectivement et les déclarations d'incidents évités de justesse de 35 % par rapport à 2016.

|  | 2016 | 2017 | Variation en % |
|--|------|------|----------------|
| Taux de blessures avec interruption de travail  | 0,58 | 0,23 | 60 % ↓         |
| Taux d'incidents comptabilisables               | 2,09 | 0,80 | 62 % ↓         |
| Déclaration d'incidents évités de justesse      | 56   | 76   | 35 % ↑         |





# MESURE DU RENDEMENT

RÉSULTATS DE 2017



# 1

## Stratégie

### INITIATIVE STRATÉGIQUE

#### Offrir des solutions complètes en matière d'eau à nos clients

##### BUT

Soutien aux clients dans l'élaboration de plans à long terme pour la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées afin d'assurer la viabilité de leurs réseaux

### INITIATIVE STRATÉGIQUE

#### Économie d'énergie et atténuation des répercussions du changement climatique

##### BUT

Soutien aux clients dans la réduction de la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre (GES) dans leurs installations

## OFFRIR DES SOLUTIONS COMPLÈTES EN MATIÈRE D'EAU À NOS CLIENTS

### MESURES DE RENDEMENT

- Élaboration, au T2 2017, d'une stratégie globale et d'un cadre de travail relativement au programme de planification des actifs et d'exécution des projets d'immobilisations

### RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

- Élaboration d'un cadre de gestion des actifs et d'un programme de formation propres à l'AOE reportée à 2018, celle-ci sera comprise dans le Programme de renouvellement des activités de l'Agence
- Élaboration et partage de modèles normalisés pour l'administration de la construction avec tous les des pôles régionaux
- Mise à jour du manuel de procédures d'ingénierie pour y inclure un cadre détaillé comportant les étapes à suivre pour entreprendre des projets de construction d'immobilisations

### MESURES DE RENDEMENT

- Réduction des GES par l'utilisation bénéfique du gaz méthane testé en 2017
- Programme d'économies d'énergie cumulatives de l'AOE/la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) ayant permis aux installations des clients de réaliser des économies d'énergie de 36 000 MWh avant la fin de 2017

### RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

- Projet pilote mis en œuvre en 2017, étant donné l'accent mis sur la planification de la mise en œuvre en vraie grandeur d'un projet de gaz naturel renouvelable (GNR) à Stratford (le premier du genre au Canada)
- Financement du projet de Stratford approuvé en 2017, le projet devrait être achevé et en ligne d'ici 2019
- En plus d'aller de l'avant avec le projet de GNR à Stratford, l'AOE est en pourparlers avec diverses municipalités concernant d'éventuels projets de GNR, de codigestion et de biosolides qui contribueront à lutter contre le changement climatique et à réduire la production de gaz à effets de serre
- Programme pilote de rémunération au rendement de l'AOE/la SIERE officiellement prolongé pour deux années supplémentaires jusqu'en juillet 2019
- À la fin de 2017, le programme avait permis de réaliser des économies d'énergie cumulatives de 33 076 MWh, soit 2 924 MWh de moins que l'objectif fixé, une partie de cet écart (1 413 MWh) est attribuable aux retards de réalisation, ces projets devraient être achevés au T2 2018

**INITIATIVE STRATÉGIQUE****Exploitation du potentiel des mégadonnées****BUT**

Élaboration d'une stratégie qui utilise un système de données « intelligent » pour améliorer les activités et les pratiques de gestion des actifs des clients

**STRATÉGIE**

2

**MESURES DE RENDEMENT**

- Élaboration d'une stratégie relative au programme de veille stratégique et d'analyses des données au T2 2017

**RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

- Approbation par le conseil en décembre du Programme de renouvellement des activités (PRA), un plan pluriannuel d'investissement stratégique dans les pratiques commerciales, les systèmes de TI, le personnel et l'infrastructure de l'AOE
- La première étape de la mise en œuvre du PRA doit commencer en 2018

**AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ, L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ****INITIATIVE STRATÉGIQUE****Organisation visant la croissance****BUT**

Mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle de l'AOE

**MESURES DE RENDEMENT**

- Majeure partie des changements organisationnels apportés avant la fin de 2017 et mise en œuvre complète d'ici le milieu de 2018

**RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

- Majeure partie des changements organisationnels apportés à la fin de 2017
- Élaboration et mise en œuvre des stratégies de gestion des changements pour soutenir la nouvelle structure des pôles régionaux de l'Agence
- Évaluation de l'efficacité des stratégies de gestion des changements effectuée à la fin de l'exercice et mise en place d'une communication, d'initiatives et de processus renouvelés pour régler les problèmes cernés et favoriser des changements durables

**INITIATIVE STRATÉGIQUE****Travail plus intelligent grâce à l'utilisation de la technologie****BUT**

Poursuite de la mise en œuvre du PAOIA de l'AOE

**MESURES DE RENDEMENT**

- Achèvement de la majeure partie des initiatives de l'étape 1 du PAOIA au T2 2017
- Achèvement de l'évaluation de la mise à niveau du système financier et élaboration du plan de mise en œuvre au T2 2017

**RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

- Achèvement de l'étape 1 du PAOIA au T4 2017
- Achèvement de l'évaluation du système et de la demande de préqualification en 2017
- Choix du fournisseur et mise en œuvre du nouveau système prévus commencer en 2018



# STRATÉGIE 3

## INITIATIVE STRATÉGIQUE

### Soutien à une technologie de l'eau innovante

#### BUT

Soutien au développement des technologies de traitement de l'eau et des eaux usées innovantes en sensibilisant les municipalités aux technologies émergentes et en établissant des liens entre les entreprises de technologie de l'Ontario et des occasions de mettre leurs solutions à l'essai

## INITIATIVE STRATÉGIQUE

### Collaboration avec les collectivités des Premières Nations

#### BUT

Soutien au développement de solutions de traitement de l'eau et des eaux usées durables, y compris la gestion efficace de l'infrastructure, pour les collectivités des Premières Nations

## OFFRIR DE LA VALEUR À NOS COLLECTIVITÉS ET À LA PROVINCE

### MESURES DE RENDEMENT

- Trois nouveaux projets pilotes de technologies de traitement de l'eau et [ou] des eaux usées entrepris dans les installations exploitées par l'AOE en 2017
- Deux installations de technologies novatrices en vraie grandeur dans les installations de clients de l'AOE en 2017
- Organisation et animation d'au moins deux ateliers ou événements qui font la promotion des technologies ontariennes et établissent des liens entre les entreprises de technologie de l'Ontario et les municipalités en 2017

### RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

- Trois nouveaux projets pilotes de technologies de traitement de l'eau et [ou] des eaux usées entrepris et [ou] achevés en 2017 et deux autres projets pilotes prévus commencer au début de 2018
- Début et [ou] ou achèvement de deux mises en œuvre de technologies novatrices en vraie grandeur qui facilitent la récupération d'énergie à partir de l'incinération des biosolides en 2017, et deux autres projets qui seront mis en œuvre ultérieurement
- Atelier «Reaching Net Zero» organisé en collaboration avec le Consortium de recherche sur l'eau pour le sud de l'Ontario le 30 octobre, l'atelier réunissait des clients municipaux et d'autres intervenants du secteur qui se sont engagés dans une discussion sur l'économie de l'énergie, la réduction des GES et la récupération des ressources
- Tenue de trois autres événements d'apprentissage à l'intention des décideurs municipaux à Sarnia, à Hanover et à St Marys; les événements fournissaient des renseignements aux participants sur les initiatives d'économie d'énergie et de réduction des GES de l'AOE, les technologies innovantes mises à l'essai dans les installations de l'AOE, les programmes de financement et les initiatives de récupération des ressources ainsi que les changements réglementaires à venir

### MESURES DE RENDEMENT

- Quatre séances de formation en matière de sensibilisation aux Premières Nations offertes au personnel qui travaillait avec les Premières Nations et les soutenait en 2017
- Élaboration d'une nouvelle stratégie communautaire qui soutient l'élimination à long terme des avis d'ébullition de l'eau au T3 2017

### RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

- Six séances de formation en matière de sensibilisation aux Premières Nations ont été organisées en 2017
- Appui continu à la Direction des relations avec les Autochtones du MEACC dans l'élaboration d'objectifs et de stratégies visant à soutenir l'accès à de l'eau potable sûre pour les Premières Nations

**INITIATIVE STRATÉGIQUE****Sensibilisation des collectivités à la valeur de l'eau****BUT**

Poursuite de l'amélioration et de la promotion des programmes OneWater<sup>MD</sup> et «I don't flush»

**STRATÉGIE**

4

**INITIATIVE STRATÉGIQUE****Promotion de la culture de sécurité de l'AOE****BUT**

Instauration d'une culture de sécurité ancrée au sein de l'Agence par la mise en œuvre d'un nouveau programme de santé et de sécurité qui veille à ce que la sécurité soit une priorité dans toutes les tâches

**INITIATIVE STRATÉGIQUE****Renforcement de nos compétences et de nos capacités****BUT**

Mise en œuvre de programmes et d'initiatives qui accroissent la capacité de l'Agence d'attirer et de maintenir en poste des employés qualifiés

**MESURES DE RENDEMENT**

- Troisième volet de la campagne «I Don't Flush» ayant généré plus de 20 millions de mentions dans les médias, soit un total de 70 millions ou plus de mentions pour cette campagne
- Mise en œuvre du programme OneWater<sup>MD</sup> dans 40 collectivités clientes d'ici la fin de l'année scolaire 2017-2018, pour un total de 2 000 enfants ayant participé au programme depuis son lancement
- Mise à jour du programme OneWater<sup>MD</sup> pour y intégrer le point de vue des Premières Nations

**RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

- Troisième volet de la campagne «I Don't Flush» lancé en octobre 2017, la campagne a généré plus de 20 millions de mentions dans les médias, dont des reportages aux émissions The Morning Show sur Global News, Breakfast Television, Cable 14 Hamilton et CTV News Barrie
- Mise en œuvre du programme OneWater<sup>MD</sup> dans 31 écoles de l'Ontario (26 collectivités) à la fin de l'année scolaire 2016-2017, auquel environ 1 200 enfants ont participé. Sur la bonne voie d'inclure de 10 à 15 autres écoles au programme pour l'année scolaire 2017-2018
- Mise à jour du programme OneWater<sup>MD</sup> pour y inclure le point de vue des Autochtones ainsi que des activités destinées aux enfants qui seront mises à l'essai en 2018

**SOUTENIR NOS EMPLOYÉS****MESURES DE RENDEMENT**

- Taux d'incidents comptabilisables (TIC) de 2,1 ou moins en 2017

**RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

- TIC à la fin de l'exercice 2017 de 0,80, nettement inférieur à l'objectif fixé de 2,1 et 68 % plus bas que le TIC à la fin de l'exercice 2016 atteignant 2,09

**MESURES DE RENDEMENT**

- 20 % des exploitants admissibles ont fait passer leurs permis de traitement de l'eau ou des eaux usées de la classe 2 à la classe 3
- Élaboration d'un cadre stratégique de recrutement au T2 2017

**RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

- 15,2 % des exploitants admissibles ont fait passer un ou plusieurs permis de traitement de l'eau ou des eaux usées de la classe 2 à la classe 3 en 2017 [24 % de moins que l'objectif fixé]
- Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'initiatives qui incitent le personnel d'exploitation à mettre à niveau leurs permis
- Établissement d'un plan relatif au capital humain sur trois ans qui fournit un cadre pour la stratégie de recrutement de l'AOE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

(AU 31 DÉCEMBRE 2017)



**Joe Pennachetti,  
président**  
(au 8 février 2018)

*Mandat : février 2018 –  
février 2021*

La riche carrière de Joseph Pennachetti dans la fonction publique municipale s'étend sur près de quatre décennies. Il est devenu directeur financier de Toronto en 2002 et directeur municipal en 2008, où il était responsable du budget municipal, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2015. Parmi ses nombreuses réalisations à la ville de Toronto, M. Pennachetti a établi le plan stratégique de la ville de 2014-2018 qui misait sur les principales réalisations municipales de la décennie précédente, lequel fera progresser la vision, la mission et les objectifs du conseil municipal pendant de nombreuses années encore. Sous sa direction, Toronto a été et continue d'être reconnue à l'échelle internationale pour sa qualité, son innovation et son efficacité dans la prestation des services publics et compte parmi les villes les mieux classées sur le plan de la compétitivité fiscale, des investissements commerciaux, de l'attrait pour les travailleurs et de l'habitabilité. Avant de travailler pour la ville de Toronto, M. Pennachetti a occupé des postes de direction dans les municipalités régionales de Peel, de York et de Durham et a passé dix ans à la ville d'Edmonton. En novembre 2015, il s'est joint à l'Université de Toronto en tant que conseiller de direction au Global Cities Institute et au World Council on City Data ainsi que comme agrégé supérieur à l'Institute of Municipal Finance and Governance.



**John Bergsma,  
vice-président**

*Mandat : août 2007 –  
avril 2018*

Outre ses fonctions de vice-président du conseil d'administration de l'AOE, John Bergsma préside actuellement le conseil d'administration de Pioneering Technology Corp. Il siège également aux conseils de St. Catharines Hydro Inc. (vice-président, Production) et de Horizon Utilities Corp. M. Bergsma a également siégé aux conseils d'administration de CFM Corp., de divers services publics de gaz naturel, de sociétés de pipeline et d'associations du secteur, notamment au comité de direction du conseil de l'Union internationale de l'industrie du gaz. Il a présidé le conseil d'administration de la Niagara Health System Foundation et a siégé pendant plus de 20 ans au Conseil des gouverneurs de l'Université de Waterloo, avec un mandat à la présidence. Il a également été commissaire des services généraux de la municipalité régionale de Niagara et a siégé aux conseils d'administration du Stratford Festival of Canada, de la Fondation ontarienne de régénération des Grands Lacs, de l'Institut urbain du Canada et de divers organismes de Centraide un peu partout en Ontario.



**Melanie Debassige**

*Mandat : octobre 2013 –  
octobre 2019*

Melanie Debassige possède plus de 20 ans d'expérience dans le développement économique pour les Autochtones. Elle est titulaire d'un diplôme de l'Université Trent en développement économique et gestion autochtones et d'un baccalauréat ès arts de l'Université Western Ontario. Elle détient également un certificat en développement économique de l'Université Western Ontario et est agrée en tant que promotrice économique autochtone auprès du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones. Mme Debassige a été conseillère élue auprès du chef et du conseil de la Première Nation M'Chigeeng pendant sept ans et commissaire de police auprès des services de police des United Chiefs and Councils of Manitoulin pendant cette période. Elle est actuellement directrice du conseil d'administration du projet Mother Earth Renewable Energy, qui supervise la société d'exploitation du parc éolien à but lucratif dont la Première Nation M'Chigeeng est le propriétaire exclusif. Nommée au conseil de l'AOE en 2013, Mme Debassige a récemment été nommée présidente du Comité des Premières Nations de l'Agence. Elle a également suivi le programme de formation d'administrateurs à la Rotman School of Management et a obtenu le titre d'administratrice de société certifiée, ce qui complète sa maîtrise en administration des affaires. Mme Debassige a été reconnue par la mention Diversité 50 du Conseil canadien pour la diversité administrative qui présente une liste de candidates et candidats très qualifiés prêts à siéger à des conseils d'administration.



### Jon Dogterom

*Mandat : mai 2016 – mai 2019*

Jon Dogterom dirige les services de capital-risque en technologies propres chez MaRS, au sein duquel il aide les entreprises novatrices de l'Ontario à croître. Il est aussi membre du conseil consultatif du Centre d'innovation en matière d'énergie, un partenariat public-privé dont il est le cofondateur qui se concentre sur les programmes nationaux innovateurs dans le domaine de l'énergie ainsi que sur le renforcement des relations internationales en vue de stimuler les exportations. Il est également membre du Forum pour le réseau intelligent de l'Ontario. Il possède une connaissance approfondie des jeunes entreprises d'énergie de remplacement à forte croissance. Avant de se joindre à MaRS, M. Dogterom a dirigé les activités de développement des affaires chez Hydrogenics Corporation où il se concentrait sur les partenariats stratégiques, la mise au point de produits ainsi que les ventes et le marketing dans le cadre du lancement de la division des piles à combustible et de la division de la production d'hydrogène de cette entreprise. Auparavant, il avait piloté les services-conseils aux entreprises du Pembina Institute dans les domaines de l'énergie renouvelable à faible impact sur l'environnement et des politiques énergétiques. En 1997, il a cofondé la société Sustainable Energy Technologies, l'un des plus importants fournisseurs canadiens de dispositifs électroniques de puissance pour l'industrie de l'énergie solaire.



### Debbie Korolnek

*Mandat : mars 2017 – mars 2020*

Debbie Korolnek compte plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du génie urbain. Elle est actuellement directrice générale du génie, de la planification et de l'environnement pour le comté de Simcoe. Titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie hydroéconomique obtenu à l'Université de Guelph en 1983, Mme Korolnek a commencé sa carrière en qualité d'ingénieure-conseil dans le domaine de l'eau et des eaux usées municipales. En 1991, elle est entrée à la municipalité régionale de York en tant qu'ingénieure de projet, et a occupé plusieurs postes avant de devenir directrice générale, chargée des eaux et des eaux usées, en 2005. Pendant cette période, elle a représenté la municipalité au comité de protection des sources de la région de CTC. Elle a également collaboré étroitement à la mise en œuvre des politiques du Plan de conservation de la moraine d'Oak Ridges, au Plan de protection du lac Simcoe et aux plans de protection de l'eau de source. Mme Korolnek a quitté la région de York en 2008 pour élargir ses perspectives de carrière au sein du service des Travaux publics de la ville de Bradford West Gwillimbury, où elle a travaillé avec le personnel à l'élaboration d'un plan stratégique pour le tout récent Service d'ingénierie, chargé des routes, du traitement de l'eau et des eaux usées, du développement, ainsi que de la gestion des actifs, assurant l'exécution du capital à l'interne. Elle est entrée au comté de Simcoe en avril 2013 et a supervisé les services de planification, de traitement des déchets solides, des routes, des forêts, du développement économique, du tourisme et des règlements.



### Brenda Lucas

*Mandat : mai 2016 – mai 2019*

Brenda Lucas est la directrice générale du Consortium pour l'eau du sud de l'Ontario (CESO). Depuis 2011, le CESO aide les sociétés du secteur de l'eau à avoir accès à des installations uniques afin d'y faire des démonstrations en situation réelle, dénicher les chercheurs qui leur conviennent au sein de ses 10 établissements universitaires partenaires et facilite les investissements en recherche et développement. Avec l'aide de l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario, le CESO a créé le fonds pour l'avancement des technologies de l'eau destiné à financer des projets de démonstration menés en collaboration par les sociétés du secteur de l'eau du sud de l'Ontario. À titre de conseillère principale en politiques auprès de deux ministres de l'Environnement de l'Ontario, Mme Lucas a joué un rôle clé dans l'adoption et l'entrée en vigueur de la Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau. Elle est membre du Forum for Leadership on Water (FLOW Canada).



### Sandra Odendahl

*Mandat : août 2017 –  
août 2020*

Sandra Odendahl est présidente-directrice générale de CMC Research Institutes, une entreprise de technologie et d'innovation environnementales qui gère la mise à l'essai et la mise à l'échelle de technologies qui réduisent les émissions de carbone de sources industrielles. Mme Odendahl a intégré CMCRI en septembre 2017 avec plus de 20 ans d'expérience en science environnementale, en ingénierie et en finance responsable. Par le passé, elle dirigeait les équipes chargées de la durabilité des entreprises, du financement social et de l'innovation sociale de la Banque Royale du Canada. Auparavant, Mme Odendahl travaillait comme scientifique de l'environnement chez Noranda, à Montréal, et comme experte-conseil en environnement chez BEAK Engineering, à Toronto et à Vancouver. Mme Odendahl est présidente du Toronto Atmospheric Fund et titulaire d'une M.Sc.A. en génie chimique de l'Université de Toronto. Elle est ingénieure certifiée et détentrice de la Charte CFA. Mme Odendahl vit à Toronto avec son époux et ses deux enfants.



### Debra Sikora

*Mandat : janvier 2014 –  
janvier 2020*

Debra Sikora fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 30 ans et elle s'est jointe au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) en 2013. À son poste actuel, elle est chargée de la surveillance de la Division de l'environnement et de la salubrité des aliments dans le but de soutenir la vision d'aliments sains, d'animaux en santé et d'un environnement sain. Avant de se joindre au MAAARO, Mme Sikora était sous-ministre adjointe et directrice générale de l'administration au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Mme Sikora détient un baccalauréat en sciences appliquées (génie géologique) de l'Université de Toronto.



### Michael Thorne

*Mandat : juin 2013 –  
juin 2019*

Michael Thorne a été consultant municipal, et cumule plus de 50 années d'expérience dans les domaines de la planification, de l'exploitation et de la réalisation de projets de traitement de l'eau, des eaux usées et des déchets solides. Il a travaillé pendant 15 ans au ministère de l'Environnement, où il a géré le système de traitement de l'eau et des eaux usées de Peel Sud, avant d'entrer au service de la municipalité de la communauté urbaine de Toronto, où il a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de commissaire aux travaux publics dans le service Metro Works. Depuis, il a fourni divers services de consultation dans le cadre de l'exécution de programmes d'immobilisations pour le traitement de l'eau et des eaux usées aux régions de Halton, Durham et Peel et à la ville de Hamilton. Il a mené à bien son dernier projet pour la région de Halton en 2017. Il profite aujourd'hui de sa retraite et de son travail au conseil de l'AOE.



### Mitchell Zamojc

*Mandat : avril 2016 –  
avril 2019*

Mitchell Zamojc apporte à l'AOE plus de 40 années d'expérience dans le secteur de l'ingénierie de l'Ontario, dont 25 années à des postes de haute direction dans les municipalités régionales de Peel et de Halton. Au cours de son mandat dans le secteur public, M. Zamojc a géré des programmes opérationnels et des innovations progressives dans un large éventail de secteurs d'activité municipaux. À titre de commissaire des travaux publics pour les régions de Peel et de Halton, il était responsable d'un certain nombre de portefeuilles, dont l'eau, les eaux usées, les déchets solides, le transport, le dénombrement, le parc automobile, les installations de travaux publics et les immeubles.

**Le total de la rémunération des administrateurs en 2017 se chiffrait à 47 900 \$. La rémunération de directeur comprend les indemnités journalières pour la présence au conseil et au comité ainsi que la participation aux réunions du groupe de travail, de même que toutes les heures passées à travailler pour l'AOE.**



# ÉQUIPE DE DIRECTION

(AU 31 DÉCEMBRE 2017)



**Nevin McKeown,  
président et chef  
de la direction**

Nevin McKeown s'est joint à l'AOE à sa création en 1993 et il est membre de la fonction publique de l'Ontario plus de 25 ans. M. McKeown a commencé sa carrière dans le groupe Opérations dans les installations de Peel Sud et a occupé des postes de responsabilité croissante dans les domaines de la gestion et de la surveillance à l'AOE, y compris celui de vice-président, Opérations, avant d'assumer son rôle actuel de président-directeur général. Il a dirigé plusieurs équipes et initiatives diverses tout au long de sa carrière, y compris l'intégration opérationnelle de projets d'expansion des immobilisations de 350 millions de dollars dans les installations de traitement des eaux usées de Peel. M. McKeown est un membre de longue date de la Water Environment Association of Ontario (WEAO) et de l'Ontario Water Works Association (OWWA). Il est titulaire d'un certificat d'ingénieur des opérations (deuxième niveau) et d'un certificat de niveau quatre en traitement des eaux usées.



**Terry Bender,  
vice-président,  
Opérations**

Terry Bender fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 30 ans et s'est joint à l'AOE dès sa création en 1993. Pendant cette période, il a occupé plusieurs postes de responsabilité croissante comportant des défis au sein du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et de l'AOE, y compris ceux de chef des opérations, de directeur des travaux d'immobilisations, de directeur général et de chef de centre régional, avant d'être nommé vice-président, Opérations en 2016. M. Bender possède une vaste expérience dans tous les aspects de l'exploitation et de l'entretien des installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et il a travaillé à de nombreux projets couronnés de succès dans les installations de l'AOE en Ontario, y compris la négociation, le renouvellement et la mise en branle de ce contrat d'exploitation. M. Bender est titulaire d'un permis de maître-électricien, d'une licence de technicien en construction de puits et d'entrepreneur, il est membre de l'Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists et il détient un certificat de classe 4 en traitement de l'eau et en alimentation en eau, et de classe 3 en traitement et collecte des eaux usées.



**Sav Chawla,  
vice-présidente,  
Information et  
technologies de  
l'information**

Sav Chawla est vice-présidente, Information et technologies de l'information et elle s'est jointe à l'AOE en 2016. Mme Chawla apporte plus de 25 années d'expérience en information et en TI, car elle a occupé de nombreux rôles dans le secteur privé au sein d'organismes à but lucratif et non lucratif, ainsi que des rôles de haute direction dans le secteur public de l'Ontario. À titre de vice-présidente, Information et technologies de l'information, Mme Chawla est responsable de la direction de ses équipes afin de concevoir et d'offrir des solutions technologiques qui combleront les besoins opérationnels en matière d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées d'un groupe de clients variés.



**Courtney Drew,**  
**vice-présidente,**  
**Ressources**  
**humaines**

Courtney Drew possède plus de 12 années d'expérience en ressources humaines au sein de la fonction publique de l'Ontario. Elle détient un baccalauréat ès arts spécialisé de l'Université Queen's et un certificat d'études supérieures en ressources humaines du Collège Humber. Sa carrière a débuté à titre de conseillère en ressources humaines auprès du ministère des Services sociaux et communautaires, après quoi elle a occupé des postes de responsabilité croissante, démontrant toujours un fort leadership. Mme Drew contribue de façon importante à la direction des ressources humaines de l'AOE afin qu'elles constituent l'un des atouts commerciaux stratégiques de l'Agence. Mme Drew et son équipe jouent un rôle actif dans l'établissement et l'exécution de la stratégie globale, en intégrant les attentes des intervenants internes et externes au moyen de la détermination, de la prévision et de la facilitation des interventions opérationnelles ciblant une main-d'œuvre interne en perpétuel changement et les pressions extérieures.



**Alicia Fraser,**  
**vice-présidente,**  
**Services**  
**d'ingénierie,**  
**d'immobilisations**  
**et de soutien**

Alicia Fraser s'est jointe à l'AOE à titre de vice-présidente, Services d'ingénierie, d'immobilisations et de soutien en février 2016, apportant avec elle plus de 10 années d'expérience en génie-conseil, en conception et en gestion de projets dans des installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans l'ensemble de l'Ontario. Avant de se joindre à l'AOE, Mme Fraser a travaillé pour la ville de Toronto, où elle a occupé des postes lui conférant des responsabilités croissantes dans les services d'ingénierie et de construction, y compris la direction de l'équipe responsable de l'exécution de projets d'immobilisations proposant des solutions de gestion des égouts sanitaires et pluviaux liées au programme de protection contre l'inondation des sous-sols. À titre de vice-présidente, Services d'ingénierie, d'immobilisations et de soutien, Mme Fraser est responsable de la surveillance d'un large éventail de programmes de l'AOE, dont la planification et la réalisation de projet, les solutions en matière d'immobilisations, l'innovation et la technologie, la gestion des actifs, la conformité en matière d'environnement ainsi que la santé et la sécurité. Mme Fraser et son équipe travaillent en étroite collaboration avec le personnel d'exploitation de l'Agence, elles fournissent une expertise technique, soutiennent les activités de l'AOE et cernent les possibilités d'optimiser les activités des installations des clients, d'améliorer le rendement et de réduire les coûts.



**Richard Junkin,**  
**vice-président,**  
**Opérations**

Richard Junkin travaille à l'AOE depuis sa création en 1993, plus récemment à titre de chef du centre régional de Waterloo. Étant exploitant agréé d'installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, M. Junkin apporte plus de 20 années d'expérience précieuse en exploitation à son rôle de vice-président. Il est un ancien membre de l'équipe d'intervention d'urgence de l'AOE et a participé à plusieurs efforts d'intervention d'urgence dans l'ensemble de l'Ontario. Il est également fier d'avoir fait partie des Jets de l'AOE, l'équipe de défi opérationnel primée de l'Agence.



**Jim Nardi,**  
vice-président,  
Opérations

.....

Avec plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'eau et des eaux usées, Jim Nardi possède de vastes connaissances du fonctionnement, de la mise en service et de l'optimisation de réseaux d'eau, et de l'élaboration de procédures d'exploitation uniformisées. Comme directeur de l'exploitation de deux réseaux de traitement d'eau de catégorie 4 – G. E. Booth et Clarkson – dans la région de Peel, M. Nardi a montré sa capacité à s'adapter à de nouvelles technologies et à de nouveaux procédés, et a parrainé plusieurs projets de grande envergure dans la région. Membre de la WEAO, de l'OWWA et de la WEF, il possède un permis d'exploitant de réseau de traitement d'eaux usées de catégorie 4.



**Robin Kind,**  
vice-présidente  
principale et  
avocate générale

.....

Robin Kind est membre des services juridiques de l'Agence depuis novembre 1994 et a été nommée avocate générale en 2003. En décembre 2015, Mme Kind a été nommée vice-présidente principale. Ses 25 années de carrière juridique couvrent les secteurs public et privé. Avant de se joindre à l'Agence, elle a exercé plusieurs années avec les plus grands cabinets d'avocats nationaux à Toronto dans les domaines du droit commercial, environnemental et des sociétés. En plus de ses responsabilités juridiques et au sein du conseil, à titre d'avocate générale et de secrétaire générale, Robin Kind est également responsable de la gestion des risques d'entreprise, du marketing et des communications, ainsi que de la sensibilisation communautaire. Elle a obtenu son diplôme de la faculté de droit de l'Université de Toronto en 1987 et a été admise au Barreau en 1989.



**Prem Rooplal,**  
vice-président,  
Finances et  
services internes

.....


Prem Rooplal s'est joint à l'AOE en 2001 à titre de directeur, Comptabilité et analyse financière. Il est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Toronto et il possède le titre de comptable professionnel agréé (CPA) et de comptable en management accrédité (CMA). M. Rooplal est aussi professionnel agréé en planification et en analyse financières générales, étant titulaire de la certification FP&A. Avant de se joindre à l'AOE, il a travaillé pendant 16 ans dans le secteur privé en fabrication, en construction, en vente au détail et en recherche et développement pour le secteur pharmaceutique.



**Sandra Witlarge,**  
contrôleur des  
finances

.....

Sandra Witlarge est une professionnelle aguerrie du domaine financier dont la carrière s'étend sur plus de 28 ans dans les secteurs tant privé que public. Mme Witlarge s'est jointe à l'AOE en septembre 2000 à titre de chef des budgets et a été nommée contrôleur en mai 2002. Avant d'entrer au service de l'AOE, elle a occupé divers postes financiers dans une grande société manufacturière. Mme Witlarge est comptable professionnelle agréée (CPA), comptable en management accréditée (CMA). Elle est titulaire d'un baccalauréat en études administratives de l'Université York et est également examinatrice certifiée en fraude.

A woman with long blonde hair, wearing a blue hard hat and clear safety glasses, smiles warmly. She is dressed in a bright orange safety jacket with reflective yellow and grey stripes. The background is a blurred industrial facility with white pipes and machinery. On the left, a large blue graphic element features horizontal white lines of varying lengths. The text 'DES RÉSULTATS FINANCIERS' is overlaid in white, bold, sans-serif font.

# DES RÉSULTATS FINANCIERS

Ontario Clean Water  
Association  
Ontario  
Ontario Clean Water Association  
Ontario Clean Water Association

# Analyse par la direction des résultats financiers

## Vue d'ensemble

L'AOE a connu une autre excellente année et enregistré des résultats financiers positifs, produisant un revenu net de 5,8 millions de dollars, ce qui correspond à celui de l'exercice précédent (avant les rajustements ponctuels) et est bien au-delà des prévisions. Ces bons résultats sont attribuables à la croissance des revenus globaux d'exploitation de 8 %, conséquences des hausses des revenus au titre des travaux d'entretien et de l'indice des prix à la consommation pour les contrats à forfait. De plus, la hausse des revenus de placement a été alimentée par deux augmentations du taux du financement à un jour de la Banque du Canada. Ces augmentations étaient suffisantes pour compenser une augmentation du total des charges d'exploitation de 10 % résultant d'une combinaison des hausses du salaire et des avantages sociaux de l'unité de négociation et du personnel non assujéti à une convention collective et d'une hausse des coûts de réparation et d'entretien.

## Bilan

L'actif net a augmenté de 2,9 % en 2017 pour passer à 205,9 millions de dollars, en raison d'un bénéfice net élevé de 5,8 millions de dollars. Les placements de fonds liquides et à court terme ont reculé de 16,7 millions de dollars, principalement en raison de l'achat de dépôts à terme et de biens immobilisés. L'Agence continue de respecter ses obligations sans avoir recours à l'endettement et, comme dans les exercices précédents, n'avait pas de dette en 2017.

## Revenus

La stratégie de croissance de l'AOE ciblait la conservation de sa clientèle, l'attraction de nouveaux clients et l'élargissement de la portée des services fournis aux clients au-delà de la prestation de services d'exploitation et d'entretien. En 2017, l'Agence a réussi à conserver la majorité de ses clients, signant des renouvellements de contrats d'une durée de cinq à sept ans. Une combinaison d'augmentations contractuelles et de nouveaux revenus liés aux services commerciaux a entraîné une augmentation de 3 % des revenus totaux d'exploitation et d'entretien.

Le financement que les gouvernements fédéral et provincial ont accordé aux municipalités par l'entremise de programmes comme le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées a permis à un grand nombre de nos clients de tout l'Ontario de remettre en état et de moderniser leur infrastructure vieillissante. Ces projets de mise à niveau des infrastructures, jumelés à d'autres mises à niveau entreprises par certains de nos clients les plus importants, ont contribué à une augmentation de 21,4 % des revenus au titre des travaux d'entretien importants par rapport à 2016.

En 2017, les groupes Services d'ingénierie et Réalisation de projets d'immobilisations de l'AOE ont fusionné pour former le groupe Planification et réalisation de projet. Les services que fournissent le groupe Planification et réalisation de projet, ainsi que le groupe Formation, contribuent aux revenus provenant des droits de l'Agence. La diminution significative des revenus provenant des droits par rapport aux exercices précédents découle d'un changement d'orientation effectué par le groupe Planification et réalisation de projet pour soutenir le groupe Opérations de l'Agence dans la prestation des services d'entretien importants aux clients ainsi que l'offre d'une formation interne au personnel de l'AOE.



## Dépenses

Les augmentations des dépenses totales d'exploitation font suite aux hausses des salaires et des avantages sociaux ainsi qu'à d'autres dépenses d'exploitations, partiellement compensées par une réduction de l'amortissement des immobilisations corporelles. En 2017, des prolongations de quatre ans aux conventions collectives des principales unités de négociation de l'Agence ont été signées. Les augmentations salariales fixées par les conventions collectives, ainsi que les rajustements de la rémunération des employés non syndiqués ont été partiellement compensées par une réduction des avantages sociaux futurs pour tenir compte de leur valeur actualisée, ce qui a entraîné une augmentation de 5,4 % des salaires et des avantages sociaux.

Les dépenses consacrées aux mises à niveau des infrastructures et à d'autres services hors cadre ont entraîné une hausse de 23,6 % des coûts de réparation et d'entretien par rapport à 2016, étant donné que les clients ont utilisé le financement du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées pour mettre à niveau et réparer leurs installations.

L'amortissement du PAOIA de l'AOE a été compensé par la diminution de l'amortissement des véhicules étant donné que l'Agence a poursuivi le retrait des véhicules achetés et le renouvellement du parc par de nouveaux véhicules loués, ce qui a globalement diminué les coûts d'amortissement de 2,5 %.

Les coûts des produits chimiques, sous l'effet de l'augmentation des prix et de leur utilisation, ont grimpé de 5,4 % par rapport à 2016. Bien que l'Agence ait réduit au minimum l'exposition à la volatilité du marché et aux fluctuations des prix par la conclusion de contrats pluriannuels avec des fournisseurs de produits chimiques, certains projets ont utilisé des volumes de produits chimiques plus élevés en 2017.

Les primes d'assurance ont augmenté de 3,7 % par rapport à 2016, principalement en raison de l'augmentation des frais d'assurances de biens attribuable aux valeurs assurables supérieures des installations mises à niveau.

## Revenus d'investissement

Le portefeuille de placement de l'Agence se compose de revenus de placements à court et à long terme, de soldes de trésorerie au jour le jour et de prêts en cours. Les intérêts du portefeuille de placement de l'AOE ont augmenté de 9,5 % par rapport à 2016 en raison de placements à long terme à des taux d'intérêt plus élevés, partiellement contrebalancés par la baisse de revenus du portefeuille de prêts.

# Responsabilité de la direction quant à l'information financière

La direction et le conseil d'administration de l'AOE sont responsables des états financiers et de tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'AOE observe les plus hautes normes d'intégrité de son secteur. Pour protéger ses éléments d'actif, l'Agence dispose d'une gamme de contrôles et de procédés financiers internes rigoureux qui établissent un juste équilibre entre les avantages et les coûts. La direction a conçu et continue d'exécuter des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion pour fournir une assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière qu'elle diffuse, conformément aux règlements de l'Agence. Des vérifications internes sont réalisées pour évaluer les systèmes et les pratiques de gestion des actifs, et des rapports sont présentés à la haute direction.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction assume ses responsabilités en matière de contrôle financier et interne. Le conseil d'administration et son comité de la vérification et des finances se réunissent tous les trimestres pour surveiller les activités financières de l'Agence et au moins une fois l'an pour examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur externe, ainsi que pour recommander au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de les approuver.

La vérificatrice générale a examiné les états financiers. Elle a pour mandat d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés d'une façon conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant explique la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.



**Nevin McKeown**  
Président et chef de la direction



**Prem Rooplal**  
Vice-président,  
Finances et Services internes

Toronto, Ontario  
Le 5 avril 2018



**Office of the Auditor General of Ontario**  
**Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario**

***Rapport de l'auditeur indépendant***

À l'Agence ontarienne des eaux

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Agence ontarienne des eaux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence ontarienne des eaux au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

20 Dundas Street West  
Suite 1530  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-327-9862  
tty 416-327-6123

20. rue Dundas ouest  
suite 1530  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-327-9862  
ats 416-327-6123

[www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)

Toronto (Ontario)  
Le 5 avril 2018

La vérificatrice générale,

Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA



# État de la situation financière

Au 31 décembre 2017

[en milliers de dollars]

|  | 31 décembre<br>2017 | 31 décembre<br>2016 |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actifs</b>  |                     |                     |
| <b>Actif à court terme :</b>   |                     |                     |
| Encaisse et placements à court terme (note 3a)   | 26 087              | 42 791              |
| Comptes clients, montant net   |                     |                     |
| Municipalités et autres clients (note 3 b)   | 31 656              | 25 569              |
| Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de<br>changement climatique   | 362                 | 16                  |
| Taxe de vente harmonisée à recevoir  | 3 599               | 2 258               |
| Charges payées d'avance  | 840                 | 4 269               |
| Partie à court terme des sommes à recevoir sur placements relatifs aux<br>installations de distribution d'eau et de traitement des eaux usées (note 2) | 258                 | 579                 |
|  | 62 802              | 75 482              |
| <b>Actif à long terme :</b>  |                     |                     |
| Placements dans des dépôts à terme (note 3a)   | 47 397              | 31 771              |
| Sommes à recevoir sur placements relatifs aux installations<br>de distribution d'eau et de traitement des eaux usées (note 2)                          | 55                  | 283                 |
| Prêt non remboursé – Société ontarienne des infrastructures et de<br>l'immobilier (note 3c)]   | 120 000             | 120 000             |
| Immobilisations corporelles, montant net (note 4)  | 6 160               | 7 360               |
|  | 173 612             | 159 414             |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>236 414</b>      | <b>234 896</b>      |



[en milliers de dollars]

## Passif et actif net

### Passif à court terme :

|   |        |        |
|---|--------|--------|
| Comptes créditeurs et charges à payer                       | 16 817 | 21 152 |
| Partie à court terme des avantages sociaux futurs (note 8a) | 4 629  | 3 998  |
|   | 21 446 | 25 150 |

### Passif à long terme :

|                                    |       |       |
|------------------------------------|-------|-------|
| Avantages sociaux futurs (note 8a) | 9 087 | 9 764 |
|------------------------------------|-------|-------|

### Actif net

Éventualités et incertitude relative à la mesure (note 1e)

|                                   |         |         |
|-----------------------------------|---------|---------|
| Total du passif et de l'actif net | 236 414 | 234 896 |
|-----------------------------------|---------|---------|

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

# État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

[en milliers de dollars]

|  | 31 décembre<br>2017 | 31 décembre<br>2016 |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Produits d'exploitation des services publics :</b>  |                     |                     |
| Exploitation des services publics  | 190 918             | 175 892             |
| Autres activités   | 1 211               | 2 020               |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>   | <b>192 129</b>      | <b>177 912</b>      |
| <b>Charges d'exploitation :</b>  |                     |                     |
| Salaires et avantages sociaux (notes 8a et 8b)   | 75 738              | 71 878              |
| Autres charges d'exploitation  | 110 664             | 97 198              |
| Amortissement des immobilisations corporelles  | 2 590               | 2 656               |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>  | <b>188 992</b>      | <b>171 732</b>      |
| <b>Excédent des produits par rapport aux charges – exploitation des services publics</b>   | <b>3 137</b>        | <b>6 180</b>        |
| <b>Intérêts à recevoir sur les placements et les prêts non remboursés et installations en construction après déduction des charges</b> | <b>2 620</b>        | <b>2 393</b>        |
| <b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>   | <b>5 757</b>        | <b>8 573</b>        |
| <b>Actif net, solde d'ouverture</b>  | <b>199 982</b>      | <b>192 584</b>      |
| <b>Rajustement de l'actif net (note 6)</b>   | <b>142</b>          | <b>[1 175]</b>      |
| <b>Actif net, solde de clôture</b>   | <b>205 881</b>      | <b>199 982</b>      |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

[en milliers de dollars]

|  | 31 décembre<br>2017 | 31 décembre<br>2016 |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Encaisse générée par les activités d'exploitation<br/>(ou utilisée aux fins de ces activités)</b> |                     |                     |
| Excédent des produits par rapport aux charges -<br>exploitation des services publics                 | 3 137               | 6 180               |
| Éléments n'ayant aucune incidence sur l'encaisse   |                     |                     |
| Amortissement des immobilisations corporelles  | 2 590               | 2 656               |
| Diminution des charges au titre des avantages sociaux futurs   | [677]               | [2 184]             |
|  | 5 050               | 6 652               |
| Variation du fonds de roulement hors trésorerie  |                     |                     |
| Comptes clients  | [7 774]             | [2 939]             |
| Charges payées d'avance  | 3 429               | [3 763]             |
| Comptes fournisseurs et charges à payer  | [4 335]             | 3 058               |
| Indemnités de départ   | 631                 | [759]               |
|  | [8 049]             | [4 403]             |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                                     | <b>[2 999]</b>      | <b>2 249</b>        |
| <b>Encaisse provenant d'activités de placement</b>   |                     |                     |
| Intérêts   | 2 620               | 2 393               |
| Principal remboursé sur des prêts  | 549                 | 606                 |
| Augmentation des dépôts à long terme   | [15 626]            | [3 405]             |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de placement</b>                                       | <b>[12 457]</b>     | <b>[406]</b>        |
| <b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement<br/>en immobilisations</b>        |                     |                     |
| Immobilisations corporelles acquises   | [1 390]             | [1 295]             |
| <b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement</b>                                 |                     |                     |
| Évolution de l'actif net   | 142                 | [1,175]             |
| <b>Diminution de l'encaisse et des placements à court terme</b>                                      | <b>[16 704]</b>     | <b>[627]</b>        |
| <b>Encaisse et placements à court terme, solde d'ouverture</b>                                       | <b>42 791</b>       | <b>43 418</b>       |
| <b>Encaisse et placements à court terme, solde de clôture</b>  | <b>26 087</b>       | <b>42 791</b>       |

# Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2017

## GÉNÉRALITÉS

L'Agence ontarienne des eaux (« l'Agence ») a été créée le 15 novembre 1993 aux termes de la Loi de 1993 sur le plan d'investissement [la « Loi »].

L'Agence a pour mission :

- (a) d'aider les municipalités, le gouvernement de l'Ontario et d'autres particuliers ou organismes à fournir des services de traitement de l'eau et des eaux usées et d'autres services connexes en finançant, planifiant, aménageant, construisant et prodiguant ces services;
- (b) de financer et promouvoir la mise au point, la mise à l'essai, la démonstration et la commercialisation de technologies et de services pour le traitement et la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales;
- (c) d'exécuter les activités décrites aux dispositions a) et b) en Ontario et ailleurs afin de protéger la santé humaine et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau;
- (d) d'exécuter les activités décrites aux dispositions a) et b) en Ontario de façon à étayer les politiques provinciales relatives à l'utilisation des terres et des établissements.

L'Agence est exonérée des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu.

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Agence est classée en tant qu'organisme gouvernemental sans but lucratif aux fins de la présentation de l'information financière. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux entités comptables provinciales prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [CCSP] du Canada. L'Agence a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif qui comprennent les chapitres de la série 4200. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### (a) Placements de fonds liquides et à court terme

Les placements de fonds liquides et à court terme, y compris un portefeuille d'obligations, sont comptabilisés en fonction du coût. Les intérêts accumulés sont inscrits dans les comptes débiteurs. Les obligations sont censées être détenues jusqu'à l'échéance.

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### (b) Immobilisations corporelles

Les principales dépenses relatives aux immobilisations dont la durée de vie utile dépasse celle de l'exercice en cours sont comptabilisées en fonction du coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire comme suit :

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| Logiciel                | 2-7 ans       |
| Systèmes informatiques  | 7 ans         |
| Mobilier et agencements | 5 ans         |
| Matériel roulant        | 4-20 ans      |
| Matériel informatique   | 3-7 ans       |
| Machines et matériel    | 5 ans         |
| Améliorations locatives | Durée du bail |

### (c) Comptabilisation des revenus

Les revenus relatifs à des contrats conclus avec les clients pour l'exploitation des installations de traitement de l'eau et des eaux usées, qui reposent sur un prix annuel établi, sont constatés suivant des montants mensuels égaux, tel qu'ils ont été gagnés.

Les revenus relatifs aux contrats conclus avec les clients et fondés sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent un taux de marge, ou sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent des frais de gestion fixes, sont constatés au moment où ces coûts sont engagés.

Les revenus relatifs au travail effectué pour des clients hors du cadre du contrat d'exploitation et d'entretien, comme les réparations d'immobilisations relatives à l'équipement, sont constatés quand les coûts sont engagés et, en principe, incluent une marge prédéterminée sur le coût de revient.

### (d) Instruments financiers

Un instrument financier est un actif qui finira par être réglé en espèces.

Tous les instruments financiers sont évalués à leur coût, qui est plus ou moins égal à la juste valeur.

Les instruments financiers sont les suivants : placements de fonds liquides et à court terme, débiteurs, sommes à recevoir, portefeuille d'obligations, dépôts à terme, prêts en cours, créditeurs et charges à payer, et futurs avantages sociaux.

Aucun état de réévaluation des gains et des pertes n'a pas été préparé parce que tous les instruments financiers sont évalués au prix coûtant et qu'il n'y a pas de variation à comptabiliser pour la juste valeur.

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### [e] Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants déclarés pour les éléments d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés pour les revenus et les dépenses de l'exercice. Les éléments importants sur lesquels portent de telles estimations et hypothèses sont notamment la charge d'amortissement, les charges à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements additionnels deviennent disponibles.

## 2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Ces investissements représentent la partie principale en souffrance des sommes à recevoir de clients pour les dépenses d'immobilisations engagées en leur nom par l'Agence, ainsi que les frais d'exploitation recouvrables, le cas échéant, non facturés.

Les sommes à recevoir sur les investissements s'appuient sur des ententes qui portent intérêt à des taux se situant entre 6,35 % et 9,63 %. L'échéancier de remboursement du capital pour les investissements se présente ainsi :

| <i>[période de 12 mois commençant en janvier]</i> | <i>[en milliers de dollars]</i> |
|---|---------------------------------|
| 2018  | 258                             |
| 2019  | 26                              |
| 2020  | 29                              |
|   | 313                             |
| Moins : Partie à court terme                      | [258]                           |
|   | 55                              |

## 2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES (suite)

En août 1999, l'Agence a conclu une entente de prêt pour financer la construction d'un réseau de canalisation d'eau qui a été terminée en mai 2000. Le solde non remboursé du prêt, y compris l'intérêt accumulé, était de 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2005. L'Agence a reconnu qu'il s'agissait d'un prêt douteux et, par conséquent, le montant du prêt, soit 18,6 millions de dollars, fait l'objet d'une provision pour créances douteuses.

À l'exception de la provision décrite dans la présente note, il n'y a pas de provision établie pour les sommes à recevoir sur les investissements.

## 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

### (a) Liquidités et investissements

L'Agence a 73,5 millions de dollars dans des dépôts bancaires, des dépôts à terme et un portefeuille d'obligations. Ce montant est réparti comme suit :

|   | <i>(en milliers de dollars)</i> |
|---|---------------------------------|
| Dépôts bancaires  | 5 156                           |
| Obligations à court terme<br>(taux des coupons de 1,54 %)                                     | 7 494                           |
| Dépôts à terme venant à échéance dans<br>l'année (taux d'intérêt allant de 1,55 % à 1,91 %)   | <u>13 437</u>                   |
| Liquidités et placements à court terme  | 26 087                          |
| Dépôts à terme venant à échéance d'ici deux<br>ans (taux d'intérêt allant de 1,75 % à 2,22 %) | <u>47 397</u>                   |
|   | <u>73 484</u>                   |

La juste valeur des dépôts bancaires et des dépôts à terme approche leur valeur comptable et la juste valeur du portefeuille d'obligations à court terme s'élève à 7,4 millions de dollars.



### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

#### (b) Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond au total des placements de fonds liquides et à court terme, des débiteurs, des placements dans des dépôts à terme, des sommes à recevoir et des prêts en cours.

Le risque de crédit de l'Agence est faible, car les débiteurs proviennent de municipalités et sont généralement payés en entier. Des examens de la cote de crédit sont effectués pour les clients autres que les municipalités. Tous les dépôts bancaires et placements à court terme sont détenus par de grandes banques à charte canadiennes.

Voici le détail des sommes à recevoir de municipalités et d'autres clients :

|   | <i>(en milliers de dollars)</i> |
|---|---------------------------------|
| 0 à 60 jours  | 29 132                          |
| 61 à 90 jours   | 1 104                           |
| 91 à 120 jours  | 347                             |
| 121 à 150 jours   | 118                             |
| Plus de 151 jours   | 955                             |
| <b>Total des débiteurs, municipalités et autres clients</b> | <b>31 656</b>                   |

Un débiteur est considéré comme étant compromis lorsque le processus de règlement de différend a échoué et que le compte est transmis à un avocat pour que d'autres mesures soient prises. Au 31 décembre 2017, deux comptes ont été considérés comme douteux. Les soldes impayés s'élevaient au total à 0,7 million de dollars [2016 - 0,8 million de dollars]. Le montant net des débiteurs comprend une provision pour créances douteuses correspondant à 25 % des débiteurs datant de plus de 60 jours. L'Agence estime que cette pratique atténue le risque de provision incorrecte.

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### (c) Risque de flux de trésorerie

L'Agence a consenti à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier un prêt de 120 millions de dollars ayant pour date d'expiration le 1er mars 2023 et assorti d'un taux d'intérêt variable de quatre points de base inférieur à la moyenne mensuelle du taux offert en dollars canadiens. De plus, ses dépôts bancaires et à terme sont tributaires des taux d'intérêt en vigueur. L'Agence est donc exposée à un risque de flux de trésorerie lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

#### (d) Autres

L'Agence est exposée à un faible risque associé aux coûts de l'électricité et des produits chimiques, car la plupart des contrats sont structurés de façon à transmettre ces coûts au client.

Mis à part les risques décrits dans les présentes notes, l'Agence n'est pas exposée à d'autres risques de change, de liquidité ou de prix autres sur ses instruments financiers.

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Coût   | Amortissement cumulé | Net<br>Le 31 décembre<br>2017 | Net<br>Le 31 décembre<br>2016 |
|---------------------------------|--------|----------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Logiciel                        | 8 232  | 5 119                | <b>3 113</b>                  | 4 235                         |
| Systèmes informatiques          | 5 988  | 5 213                | <b>775</b>                    | 985                           |
| Mobilier et agencements         | 226    | 179                  | <b>47</b>                     | 67                            |
| Matériel roulant                | 4 763  | 4 155                | <b>608</b>                    | 193                           |
| Matériel informatique           | 5 275  | 4 162                | <b>1 113</b>                  | 1 328                         |
| Machines et matériel            | 1 220  | 840                  | <b>380</b>                    | 383                           |
| Améliorations locatives         | 426    | 302                  | <b>124</b>                    | 169                           |
|                                 | 26 130 | 19 970               | <b>6 160</b>                  | 7 360                         |

Le conseil d'administration a approuvé des dépenses d'immobilisations et de réingénierie d'un montant maximal de 14,7 millions de dollars pour les exercices 2012 et ultérieurs afin de moderniser la technologie de l'information utilisée pour l'exploitation et l'entretien ainsi que l'infrastructure de l'Agence. Au 31 décembre 2017, 12,9 millions de dollars avaient été dépensés et le projet est maintenant terminé. De l'argent restant, 1,2 million de dollars seront reportés pour être utilisés à la prochaine étape dans l'évolution de la technologie de l'AOE. En 2017, le conseil a approuvé le Programme de renouvellement des activités (PRA) de l'AOE qui sera mis en œuvre en 2018. Le PRA est axé sur des investissements stratégiques dans l'infrastructure, les systèmes de TI et les pratiques commerciales.

## 5. ENGAGEMENTS RELATIFS À LA LOCATION

Les paiements annuels de location effectués aux termes de contrats de location-exploitation relativement à l'ensemble du matériel de bureau, des locaux et des véhicules se répartissent comme suit :

|              | <i>[en milliers de dollars]</i> |
|--------------|---------------------------------|
| 2018         | 3 040                           |
| 2019         | 2 555                           |
| 2020         | 1 536                           |
| 2021         | 731                             |
| Par la suite | 232                             |
|              | <u>8 094</u>                    |

## 6. ACTIF NET

Lorsque l'Agence a été créée, le solde d'ouverture de l'actif net a été fourni par la province de l'Ontario sous forme de la valeur comptable de l'actif net au-delà des obligations prises en charge.

Les redressements ultérieurs du solde visent les coûts, comme les frais juridiques, qui ont trait aux biens reçus par la province de l'Ontario lorsque l'Agence a été créée.

En 2014, l'Agence a été désignée dans une action portant sur l'assainissement de la pollution des sols causée par un déversement de carburant diesel survenu avant la création de l'Agence. En 2016, la demande d'indemnisation a été réglée à l'amiable pour 1,2 million de dollars et la somme a été comptabilisée au cours de l'exercice 2016 à titre de rajustement de l'actif net. En 2017, une somme de 0,3 million de dollars a été récupérée auprès de l'assureur de l'Agence. De plus, l'AOE a été tenue de payer environ 0,2 million de dollars en frais juridiques et en frais de démolition d'une structure liée à la propriété qui existait avant la création de l'Agence. Ces sommes ont été comptabilisées à titre de rajustement de l'actif net.

## 7. ÉVENTUALITÉS

### (a) Passif éventuel

L'agence est mise en cause dans diverses réclamations fondées en droit découlant du cours normal des activités, dont le résultat ne peut être déterminé pour le moment. La plupart des réclamations fondées en droit sont couvertes par une assurance dont la franchise varie entre 5 000 \$ et 100 000 \$, selon le moment où s'est produit l'événement ayant donné lieu à la réclamation et la nature de celle-ci.

## 7. ÉVENTUALITÉS (suite)

### (b) Lettres de crédit

L'Agence a une marge de crédit de 15 millions de dollars auprès de la Banque Royale du Canada. Au 31 décembre 2017, 7,8 millions de dollars de cette marge de crédit avaient été utilisés pour accorder des lettres de crédit à des municipalités, conformément à leur contrat d'exploitation et d'entretien.

## 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

### (a) Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

L'Agence doit verser les prestations de fin d'emploi prévues par la loi, les vacances non payées et les indemnités pour accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux futurs a été évalué à 13,7 millions de dollars (2016 – 13,8 millions de dollars), dont un montant de 4,6 millions de dollars (2016 – 4,0 millions de dollars) représente un élément du passif à court terme. Le montant imputé à l'état des revenus en 2017 était de 1,0 million de dollars (2016 – 1,4 million de dollars) et est inclus dans le poste des salaires et des avantages sociaux de l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

Au cours de l'année, les obligations courues au titre des avantages sociaux des employés ont été réduites de 0,6 million de dollars (2016 – 1,5 million de dollars) en raison d'une compression découlant des modifications apportées en vertu de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario.

Les avantages sociaux futurs comprennent une obligation estimative de 2,9 millions de dollars (2016 – 3,1 millions de dollars) au titre des indemnités pour accidents du travail. Ce montant a été établi à partir des calculs actuariels les plus récents en date du 31 décembre 2016 fournis par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT).

La direction est d'avis que le solde du 31 décembre 2017 ne sera pas sensiblement différent. Tout redressement du solde cumulatif estimé de l'obligation liée à la CSPAAT sera comptabilisé au cours de l'exercice où la CSPAAT en fournira le montant actualisé.

Le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite et non liés aux régimes de retraite est pris en charge par la province et ne figure donc pas dans les états financiers.

### (b) Régime de retraite

Les employés à temps plein de l'Agence participent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (CR-SEFPO), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province de l'Ontario et de nombreux organismes

## 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS [suite]

provinciaux. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la CR-SEFPO, établit les paiements annuels de l'Agence pour les caisses. Comme les promoteurs sont chargés de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables, tout excédent ou déficit actuariel non financé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne sont ni des actifs ni des obligations de l'Agence. Les paiements annuels de l'Agence de 4,6 millions de dollars [2016 – 4,6 millions de dollars] sont inclus dans les salaires et les avantages sociaux figurant dans l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

### (c) Autres

Du fait de la relation de l'Agence avec la province, les opérations suivantes entre apparentés existent :

- (i) L'Agence a reçu des revenus de 2,2 millions de dollars [2016 – 3,0 millions de dollars] de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.
- (ii) L'Agence a reçu des revenus de 1,7 million de dollars [2016 – 1,6 million de dollars] du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.
- (iii) L'Agence a reçu des revenus de 0,2 million de dollars [2016 – 0,1 million de dollars] du ministère du Développement du Nord et des Mines pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.
- (iv) L'Agence a reçu des revenus de 0,013 million de dollars [2016 – 0 million de dollars] du ministère du Développement du Nord et des Mines pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.
- (v) Comme il est indiqué dans la note 3c), l'Agence a accordé un prêt de 120 millions de dollars, en cours, à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.
- (vi) L'Agence compte sur la province pour traiter la paie et administrer les avantages sociaux, ainsi que pour obtenir des services juridiques et de vérification interne. La province assume certains de ces frais administratifs.







**ONTARIO CLEAN WATER AGENCY**  
**AGENCE ONTARIENNE DES EAUX**

**Bureaux principaux :**

**Toronto**

1, rue Yonge, bureau 1700  
Toronto [Ontario] M5E 1E5  
Renseignements généraux :  
Tél. : 416 775-0500  
Télec. : 416 314-8300

**Erin Mills**

Sheridan Centre  
2225 Erin Mills Parkway,  
bureau 1200  
Mississauga [Ontario] L5K 1T9  
Tél. : 905 491-3030

**Mississauga**

920, avenue Est  
Mississauga [Ontario] L5E 1W6  
Tél. : 905 274-6710

**Bureaux régionaux :**

**Région de l'Est**

200-20 Bennett Drive  
Carleton Place [Ontario] K7C 4J9  
Tél. : 613 253-1590

**Région de Kawartha Trent**

370, rue Kent Ouest,  
bureau 1-B-3  
Lindsay [Ontario] K9V 4T7  
Tél. : 613 962-5454, poste 23

**Région des hautes-terres  
de la baie Georgienne**

30 Woodland Drive  
Wasaga Beach [Ontario]  
L9Z 2V4  
Tél. : 705 429-2525

**Région du Nord-Ouest**

574B, avenue Memorial  
Thunder Bay [Ontario] P7B 3Z2  
Tél. : 807 622-2493

**Région du Nord-Est**

213, avenue Whitewood Ouest  
Édifice Norland, bureau B5  
New Liskeard [Ontario] P0J 1P0  
Tél. : 705 647-1397

**Région de Peel Sud**

1300 Lakeshore Road Est  
Mississauga [Ontario] L5E 1E9  
Tél. : 905 274-1223

**Région de Waterloo**

340, avenue University, C. P. 636  
Waterloo [Ontario] N2J 1Z1  
Tél. : 519 748-4141

**Région du Sud-Ouest**

450 Sunset Drive, bureau 370  
St. Thomas [Ontario] N5R 5V1  
Tél. : 519 637-8334

**Région d'Essex**

276 Rourke Line Road  
Belle River [Ontario] N0R 1A0  
Tél. : 519 727-6256

**Région d'Huron Elgin**

450 Sunset Drive, bureau 370  
St. Thomas [Ontario] N5R 5V1  
Tél. : 519 637-8334

1 800 667-6292  
[www.ocwa.com/fr](http://www.ocwa.com/fr)

Restez branchés.



**OCWA.COM/FR**